
4



8° L
1574
Sup

ERIE FRANÇAISE



# SARTHE

PAR

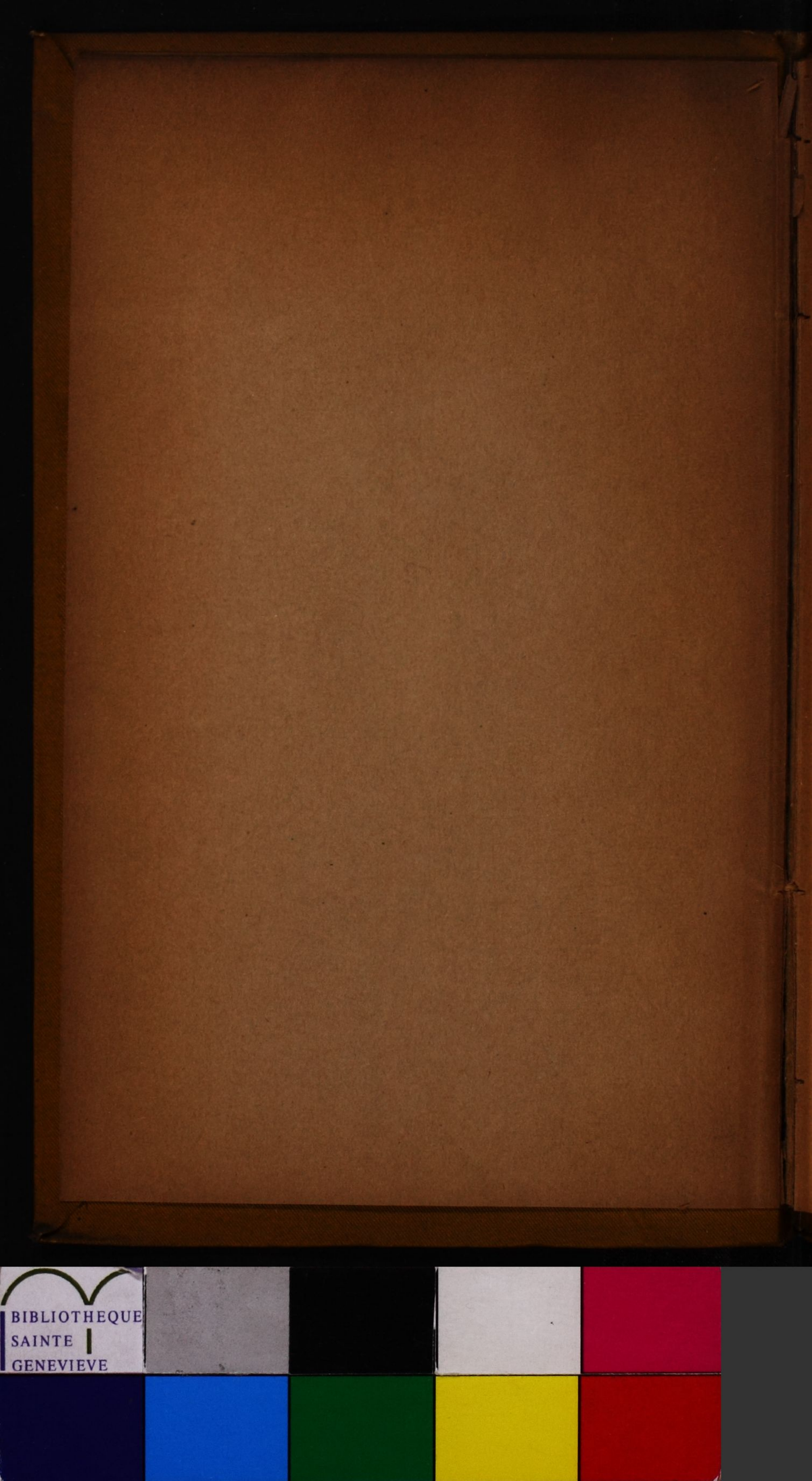
H. MÉTIVIER

PARIS

CUREL, COUGIS & Cie

8° L. Supp. 1574 ⁴




BIBLIOTHEQUE
SAINTE
GENEVIEVE

# SARTHE

B88
29177

BIBLIOTHEQUE SAINTE GENEVIEVE

# Galerie Française

PUBLIÉE AVEC LA COLLABORATION DE :

Recteurs, Inspecteurs généraux de l'Université, Inspecteurs d'académie, Inspecteurs primaires, Doyens de Facultés des lettres, Professeurs agrégés des lycées et collèges, Publicistes, etc., etc.

*Mettre dans les mains de nos écoliers français un livre de lecture qui fasse revivre à leurs yeux et grave dans leur esprit, le passé historique de la terre natale avec son cortège d'illustrations et de célébrités, tel est le but de la « Galerie Française ».*

*Divisée en quatre-vingt-six volumes — un par département — cette Galerie est, au premier chef, une œuvre de patriotisme et constitue un précieux instrument d'éducation civique : elle élargit heureusement, dans le sens local, jusqu'à ce jour un peu négligé, le champ des connaissances historiques de l'écolier; elle impose à l'esprit de ce dernier le souvenir des gloires ou des mérites d'hommes qui sont nés du même sol que lui et ont immortalisé ce berceau commun, et, réchauffant par là son culte pour la terre de la Patrie, elle exploite noblement, pour la plus pure édification de la Jeunesse, le grand héritage de nos pères, si riche en glorieux exemples, si prodigue de fières leçons.*

*La rédaction des quatre-vingt-six livres qui composent la « Galerie Française » a été demandée aux plumes les plus autorisées; il suffira de citer quelques noms : MM. Régis Artaud, inspecteur d'académie, chef du Cabinet de M. le Ministre de l'Intérieur, président du Conseil; Compayré, recteur de l'Académie de Poitiers; Causeret, inspecteur d'académie, docteur ès-lettres; Chanal, inspecteur d'académie; Delaage, professeur à la Faculté de Montpellier; Adrien Dupuy, professeur agrégé au lycée Lakanal; A. Durand, secrétaire de l'Académie de Paris; Duplan, inspecteur général de l'Université; E. des Essarts, doyen de la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand; Flourens, ancien ministre des Affaires étrangères; Guillon, agrégé d'histoire, docteur ès-lettres; Martel, inspecteur général de l'Université; Métivier, inspecteur général honoraire; Fleury-Ravarin, Conseiller d'Etat; Riquet, professeur à l'Ecole alsacienne; A. Theuriet, lauréat de l'Académie française; Sevin-Desplaces, conservateur à la Bibliothèque Nationale; Tranchau, ancien proviseur du lycée d'Orléans; Léo Claretie, Francis Rhoda, etc., etc.*

*Chacun des livres de la « Galerie Française » forme un in-18 jésus, tiré sur beau papier, illustré de portraits gravés sur bois et cartonné avec titre spécial.*

**Prix du volume : 1 fr. 20.**

GALERIE FRANÇAISE

---

# SARTHE

PAR

**HENRI MÉTIVIER**

INSPECTEUR GÉNÉRAL HONORAIRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE




PARIS

CUREL, GOUGIS & C^IE

ÉDITEURS

3 et 5, place de Valois

---

Tous droits réservés

# LE PAYS ET LES GENS

Le département de la Sarthe est, dans son contour presque circulaire, l'un des mieux dessinés de la France; son chef-lieu est au centre, les routes en rayonnent vers les autres villes comme les rais d'une roue divergent du moyeu. Sans être uniforme, l'aspect du sol a un caractère général d'unité assez sensible ; le climat est tempéré, plus humide que sec, mais salubre. Pour n'être pas montagneux le pays est cependant marqué d'accidents de terrain qui abondent en sites d'un pittoresque gracieux : c'est dans le Nord et l'Ouest que ces accidents de terrain sont le plus accusés ; le petit massif abrupt et capricieux des Coëvrons, qui a son centre dans la Mayenne, projette des contreforts dans l'arrondissement de Mamers et même dans celui de la Flèche (cantons de Saint-Paterne, de Fresnay, de Sillé-le-Guillaume, de Conlie, de Loué, de Brûlon). Il y circule de jolies rivières, quelques-unes ayant presque figure de fleuves, comme la Sarthe souvent encaissée, le Merdereau et la Vègre, aux mille méandres qui se feraient passage au travers de collines escarpées.

A l'Est, c'est l'Huisne, à la vallée fertile, qui, avec l'Orne saosnoise arrose les beaux herbages du Perche, cette opulente contrée qui fait la fortune agricole des départements de l'Orne, de la Sarthe et

d'Eure-et-Loir ; plus au Sud l'arrondissement de la Flèche et une partie de celui de Saint-Calais ont leurs plaines aux légères ondulations, arrosées par le Loir limpide que chanta Ronsard :

Source d'argent toute pleine,
Dont le beau cours éternel
Fuit pour enrichir la plaine
De mon pays paternel,
Sois hardiment brave et fière
De le baigner de ton eau :
Nulle française rivière
N'en peut laver un plus beau.

Entre ces nombreux cours d'eau qui vont de droite et de gauche, enrichir la Sarthe flexueuse, comme eût pu dire Ronsard, sont réparties des campagnes de l'aspect le plus varié : champs de céréales dont le produit dépasse les besoins du pays, prairies très divisées, comme d'ailleurs tout le sol cultivable, nous sommes dans une contrée de petite culture; forêts (de Perseigne, de Sillé, de Bersay, etc,) où vivent des colonies de sabotiers; vignes qui, dans l'arrondissement de La Flèche, donnent des vins blancs (à Mareil) et rouges (à Bazouges) dont les habitants font cas ; vergers et jardins maraîchers sur tous les points ; la Sarthe approvisionne Paris de légumes et de fruits, comme elle y envoie ses poulardes improprement appelées *du Mans*, car elles naissent et sont engraissées dans l'arrondissement de La Flèche, entre cette ville et Malicorne, à Vilaines principalement, et, dans celui du Mans, à Suze. Les oies grasses à la chair fine et délicate y sont l'objet d'un grand commerce. Outre ses fruits, ses légumes, ses volailles, le département est favorisé d'une véritable richesse

végétale avec ses chanvres magnifiques qui alimentent des fabriques de toiles fort estimées, au Mans, à Fresnay, à Montfort, etc. Cette richesse a bien ses inconvénients, car la pratique du rouissage, très usitée, empoisonne les rivières.

Dans le Nord et l'Ouest du département, les pommiers et les poiriers qui fleurissent, au printemps, la campagne de leurs gracieux bouquets blancs teintés d'un rose délicat, donnent un cidre plus sucré que le cidre normand et moins capiteux. Les châtaigneraies sont nombreuses. A l'Est du Mans on traverse des landes et des bois de sapins ; au Sud-Est, c'est l'oasis du Belinois; dans les vallées, quand la rivière coule en plaine, un rideau de peupliers la borde, souvent relié par une épaisse haie sauvage fleurie d'aubépines, de chèvrefeuilles et d'églantines. Les champs, entourés de talus boisés, laissent entre eux un sillon profond, trop ombragé parfois, humide, boueux l'hiver; on reconnaît l'approche de la Bretagne à la vue de ces *truisses* ou gros ormes et chênes têtards, troncs bossus sans branches (car chaque année les jeunes pousses de ramilles sont taillées), qui se dressent en sentinelles fantômes, sous la lumière pâle de la lune.

Avec ses forêts, ses bouquets de bois, ses champs bordés de haies et de truisses, ses vergers fruitiers, la campagne, contemplée de haut, a toute la physionomie d'une vaste forêt; physionomie trompeuse assurément; mais malgré la multiplicité des prairies et des champs étendus, l'impression subsiste ; et les souvenirs de la chouannerie qui a sévi dans le Maine, nous rappellent que ces partisans, un peu plus bandits que soldats d'une cause politique, déjouèrent

à l'abri des fossés, des chemins creux et des bois, la poursuite des bleus.

La ville du Mans, d'abord groupée au sommet d'une colline, autour de sa cathédrale de Saint-Julien, a rompu sa ceinture de remparts ; elle a couvert de quartiers neufs les pentes du coteau, sur la rive gauche de la Sarthe. Tout ce qu'elle possède d'intéressant est sur le haut du plateau : outre Saint-Julien, l'église de la Couture, antique abbatiale, dont les bâtiments conventuels ont été utilisés pour préfecture, bibliothèque, musée, etc..., la place des Halles, le cœur de la ville, aujourd'hui dénommée place Chanzy, en commémoration de la bataille du 12 janvier 1871 où la ténacité du général a résisté pendant deux jours aux assauts des Prussiens ; la belle promenade des Jacobins...

Cette ville se développe assez rapidement ; nœud d'un important réseau de lignes ferrées, elle est un centre stratégique et commercial ; l'industrie métallurgique, celle des toiles, sa fonderie de cloches sont des éléments de prospérité.

Quand nous aurons dit que La Flèche est le siège d'un Prytanée militaire, vaste école spéciale, âgée de bientôt trois siècles, qui a donné à la France une foule d'officiers et de généraux ; que Mamers et Saint-Calais font l'un et l'autre un commerce sérieux de produits du pays, nous aurons mentionné ce que l'on peut citer sur ces trois chefs-lieux d'arrondissement ; et nous devrons ajouter que Sablé s'annonce pittoresquement par la masse de son château du XVII^e^ siècle qui domine la Sarthe, que Solesmes, bourg voisin, a d'importantes carrières de marbre, et surtout une abbaye de Bénédictins contenant dans

sa chapelle de superbes sculptures, les « Saints de Solesmes », attribuées par erreur à Germain Pilon, mais dignes de son ciseau ; que la Ferté-Bernard a conservé une porte gothique fort curieuse et une belle église du XVIe siècle, que La Suze et Sillé-le-Guillaume montrent les restes considérables de châteaux féodaux, tandis que le château du Lude, féodal aussi d'origine, mais tout moderne d'aménagement, est l'une des plus belles résidences du territoire français.

Combien d'autres belles demeures, de châteaux luxueux, tels que celui de Montfort, et de Bonnétable, ou curieux encore par leurs vieilles constructions, peuvent arrêter le touriste ! On s'aperçoit à chaque pas que le Maine a eu son histoire propre, entre les posessions des turbulents ducs de Normandie, des comtes d'Anjou et des ducs de Bretagne. Les Anglais s'attachèrent à conserver cette belle province qu'il fallut deux fois leur arracher. Duguesclin et Clisson les avaient battus et chassés à Pontvallain (1370) ; Dunois et Ambroise de Loré durent en recommencer la délivrance qu'ils n'achevèrent qu'en 1447.

---

## LES HABITANTS

La population de la Sarthe (482.000 hab.) est formée, pour une très grande proportion, des descendants des vieux Cénomans gaulois, car le Maine qui comprenait le territoire des départements de la Sarthe et de la Mayenne, compose de sa partie orientale, le haut Maine, les quatre cinquièmes de la Sarthe; le reste a été emprunté à l'Anjou qui a fourni le canton de La Flèche et diverses parties des cantons voi-

sins, et au Perche auquel appartenaient plusieurs communes des arrondissements du Mans, de Saint-Calais et de Mamers.

La race y est conséquemment d'une homogénéité relativement complète, ce qui se constate par le peu de diversité du langage. On y parle français partout, mais non sans locutions provinciales, au moins dans les campagnes.

Le paysan est-il vraiment aussi processif que la tradition le disait ? Rien ne le fait présumer, et cette réputation, aujourd'hui d'ailleurs presque oubliée, tient sans doute à quelque confusion des Manceaux avec leurs voisins les Normands. En somme, il est difficile de trouver dans le caractère de cette population quelques notes bien accusées qui la différencient des autres. Tout ce que l'on peut voir, c'est que ce sont des gens laborieux, au travail patient, qui tirent bon parti de leur sol morcelé en une infinité de parcelles ; le paysan s'attache fortement à son lopin de terre, il le tourne, le retourne avec acharnement, et sait en vendre les fruits.

Les cultivateurs de la Sarthe entrent pour les trois cinquièmes dans le total de la population ; et ils vivent dans un certain bien-être ; il suffit d'entrer dans les fermes pour le voir. Dire qu'ils dédaignent la boisson serait aller au delà du vrai ; mais la statistique de la consommation en vins, cidres, alcools, établit que ce département est un des plus sobres parmi les départements au nord de la Loire. La grande distraction est le jeu de boules, le dimanche et les jours de fêtes ; on s'associe par petits groupes pour entretenir un jeu de boules, on y fait sa partie en se désaltérant de cidre ou de vin blanc, selon la contrée.

Le progrès de l'instruction primaire est peu rapide mais constant; la politique n'y suscite pas de passions violentes, et il n'y a pas à le regretter.

Dans les villes, la population perd, comme presque partout, son relief, par le mélange, par le contact avec les hôtes de passage. D'une manière générale on est en droit de dire que, dans la Sarthe, les mœurs sont douces et paisibles. Le sens patriotique s'y éveille aisément, et les conscrits de ce département sont parmi ceux qui se forment le plus vite sous les drapeau. Pendant la guerre franco-allemande de 1870-71 où ce département envahi a été le théâtre de plusieurs combats, le 33e régiment de mobiles tout entier recruté dans la Sarthe, a compté, dans l'armée de la Loire, comme l'un des plus solides; il a été mis trois fois à l'ordre du jour de l'armée, notamment à Coulmiers et à Patay; il a couvert la retraite de l'armée de Laval, et y a soutenu vaillamment le combat, à Meslay.

Les biographies qui suivent prouveront que le Maine a eu son contingent d'hommes de mérites variés mais considérables, et que ce contingent est nombreux.

---

## I. — HOMMES DE GUERRE

Bien que le département de la Sarthe possède l'école militaire de La Flèche et que la population ait fait ses preuves de patriotisme et de vaillance, nous ne trouvons guère à citer, parmi les enfants du pays, qu'un homme de guerre un peu connu. C'est le général

Négrier dont nous allons raconter la vie. Nous pourrions lui joindre certains membres des familles de Brissac et Du Bellay; mais les Brissac appartiennent surtout au Maine-et-Loire, et nous gardons les Du Bellay pour une autre partie de ce petit livre.

**Négrier** (François-Marie-Casimir), né au Mans le 27 avril 1788, mort à Paris le 25 juin 1848.

François-Marie-Casimir Négrier est né au Mans en 1788: qu'était sa famille? comment et où fut-il élevé, du moins dans sa première jeunesse? comment fut-il emmené à l'âge de douze ans à Lisbonne par le général Lannes, nommé ambassadeur près du roi de Portugal d'où Subervie, alors aide de camp du général, le ramena en France et le plaça dans un pensionnat de Paris? autant de questions auxquelles nous n'avons pas trouvé de réponses. Le bon officier que fut Négrier a toute sa biographie dans ses états de services: de tels renseignements sont dépourvus de pittoresque et d'intimité, mais du moins ont-ils un caractère d'authenticité qui n'est pas sans prix.

A dix-sept ans, Négrier s'échappa de sa pension pour aller s'engager dans un régiment d'infanterie (1805). Combattant à l'affaire Hameln où il se signala puis au siège de Dantzick, il conquit la croix sur le champ de bataille de Friedland; il n'avait encore que dix-neuf ans.

De Prusse il est envoyé en Espagne où il passe près de six ans à guerroyer obscurément dans cette cruelle suite de campagnes. Les beaux débuts de Négrier pouvaient lui faire entrevoir un avancement rapide, mais l'armée d'Espagne était sacrifiée par le maître, Quand il rentra en France avec nos troupes, en

1813, il n'était que chef de bataillon. Il fit la campagne de France et gagna la croix d'officier de la Légion d'honneur à la bataille de Craonne (14 mars 1814).

Négrier, officier perdu dans les rangs, n'avait eu aucune attitude politique; il était bien noté; il ne fut pas mis en disponibilité ni en demi-solde par la Restauration; à vingt-six ans il était vraiment trop jeune pour être réformé. Mais Négrier attendit pendant onze années les épaulettes de lieutenant-colonel : il ne les reçut qu'en 1825. Colonel en 1830 et noté comme officier laborieux et vigoureux, il fut nommé général de brigade en 1836 et envoyé en Algérie. Là du moins il entrait dans une sphère d'activité où il pourrait déployer sa valeur. Il soumet une tribu rebelle de la plaine de la Mitidja, puis reçoit le commandement de Constantine que nos troupes venaient de conquérir (1837). Il y avait fort à faire pour consolider notre autorité dans une contrée montagneuse, à peine soumise. Les tribus de la montagne furent réduites, l'ancien bey de Constantine, qui tentait de reprendre, sinon sa capitale, trop peu abordable, du moins son autorité sur les localités voisines, fut battu par Négrier et chassé des deux places fortes de Milah et de Stora où il avait réussi à s'établir. Les Kabyles de Collo reçurent à leur tour une leçon qui, pour quelque temps, les décida au repos.

Lieutenant-général en décembre 1841, Négrier poussa notre domination jusqu'à Tebessa à 30 lieues au Sud-Ouest de Constantine.

Rappelé en France en 1843, le général Négrier fut nommé, deux ans après, inspecteur général d'infanterie. De 1843 à 1848 il commanda les divisions de Rennes et de Lille. Dans ce dernier commandement

il se fit apprécier de la population civile à tel point qu'après la Révolution de Février, le département du Nord l'élut au nombre de ses représentants.

Elu par l'Assemblée constituante pour les fonctions de questeur, il reçut, en outre, du général Cavaignac, en juin 1848, le commandement des troupes qui devaient dégager le quartier Saint-Séverin et le faubourg Saint-Antoine, citadelle des insurgés. Dans l'après-midi du dimanche un détachement de la garde nationale et des voltigeurs du 29e de ligne s'emparèrent de l'Arsenal et des maisons du quartier. Tandis que cette opération s'accomplissait, le général Négrier déboucha avec des troupes par le côté du grenier d'abondance et fit braquer une pièce de canon sur les maisons en face, le long des fossés de la Bastille. Pendant trois heures ce fut un feu terrible de part et d'autre. A 6 heures le général fut atteint d'une balle au front; la même décharge blessa mortellement Charbonnel, représentant du peuple, qui l'accompagnait. On raconte qu'en tombant Négrier dit : « Adieu, je meurs en soldat. » Transporté à l'Hôtel de Ville, il succomba en y arrivant.

Le général Négrier était âgé de soixante ans. Sur la demande des habitants de Lille son corps fut transporté dans cette ville qui lui a élevé une statue de bronze.

Un tel hommage rendu spontanément, par la libre volonté d'une ville et d'un département, est un grand honneur pour la mémoire du général Négrier.

---

## II. — ÉCRIVAINS ET SAVANTS

Si l'on en juge par le nombre et le mérite de ses écrivains et de ses savants, le département de la Sarthe tient une place honorable dans l'histoire du développement intellectuel de la France. A défaut de noms tout à fait supérieurs, il se recommande par des noms estimables.

**Robert Garnier**, né à la Ferté-Bernard en 1534, mort au Mans en 1601.

Robert Garnier fut un de nos premiers poètes tragiques, des premiers dans l'ordre chronologique et, parmi ses contemporains, il fut aussi des premiers par la valeur de ses œuvres.

Tout ce que l'on sait de lui est que, né à la Ferté-Bernard d'une famille qui paraît avoir tenu soit à la basoche soit à la magistrature, il fut destiné par sa famille à suivre la même carrière. C'est à Toulouse qu'on l'envoya faire ses études, choix qui ne laisse pas de surprendre de la part d'une famille dont la résidence était infiniment plus rapprochée de Paris. Sans doute comptait-elle quelque parent dans le monde judiciaire de la capitale du Languedoc.

Le résultat de ces études fut double; Garnier y acquit bien des connaissances en droit qui lui permirent plus tard de plaider avec un certain succès devant le Parlement de Paris; mais, avant d'avoir quitté Toulouse, le jeune étudiant y avait pris le goût de la poésie, l'avait cultivé, et, concurrent des Jeux

Floraux, il avait été couronné par l'Académie de Clémence Isaure. Une Églantine lui fut décernée. Depuis lors il ne cessa de mener de front la poésie et le droit.

En 1568 parut la première tragédie de Garnier : *Porcie.*

Le succès de *Porcie* fut très grand. Pour en apprécier le mérite il faut se reporter au temps où elle parut ; l'action en est d'une grande simplicité : à cette époque la tragédie était surtout un thème à déclamations. Du moins celles de Garnier ont-elles du souffle et de la dignité ; ne serait-ce que par là, il est fort supérieur à son rival Jodelle.

Les tragédies de Garnier sont au nombre de huit : *Porcie*, *Cornélie*, *Marc-Antoine*, *La Troade*, *Hippolyte*, *Antigone*, *Sédécie*, *Bradamante*, un nom d'héroïne de l'Arioste. *Bradamante* eut un succès éclatant.

Malgré ses mérites, Garnier a des taches ; elles tiennent surtout à son temps, et à une traduction souvent maladroite des grands poètes de l'antiquité latine.

Robert Garnier avait quitté Paris où il avait pourtant noué de belles amitiés avec Ronsard, Etienne Pasquier, les écrivains en réputation, et où il avait acquis grande renommée ; il préférait vivre en son Maine, près des siens, loin des grands. D'abord conseiller du roi au siège présidial et sénéchaussée du Mans, puis lieutenant général criminel au même siège, il occupait dans sa province le premier rang parmi les magistrats.

Poète en renom, magistrat en grand relief, admiré à Paris, et même chez lui, Garnier devait être un homme heureux, Il éprouva cependant une grande douleur. En 1583, profitant d'une épidémie qui fai-

sait nombre de victimes, les domestiques de Garnier essayèrent de l'empoisonner, pensant que cette mort serait mise sur le compte de la maladie régnante; leur but était de piller leur maître. Le hasard fit que la femme de Garnier, Françoise Hubert, but le poison. Elle ne mourut pas tout de suite, mais sa santé était si gravement atteinte qu'elle succomba dans l'année.

Robert Garnier, au dire de ses amis, fut inconsolable; il languit plusieurs années, et mourut en 1601, selon les uns, en 1590 selon les autres. Il fut inhumé dans l'église des Cordeliers au Mans; son tombeau a été brisé en 1793, mais les débris ont été recueillis et sont conservés au château du Luart.

**Le comte de Tressan** (Louis-Elisabeth de Lavergne de Tressan), né au Mans le 4 novembre 1705, mort à Paris le 31 octobre 1783.

Le 4 novembre 1705 naquit, dans le palais épiscopal du Mans, un enfant qui reçut le surnom féminin d'Elisabeth. La mère de cet enfant, nièce de l'évêque de Tressan, était venue passer quelque temps chez ce prélat.

Louis-Elisabeth de Tressan commença ses études au collège de La Flèche; il alla les terminer au collège Louis-le-Grand à Paris et à l'âge de treize ans, fut placé auprès du roi Louis XV par sa tante, la duchesse de Ventadour, gouvernante du prince. Tressan était fort avancé pour son âge; et bien doué à tous égards: une physionomie attrayante, vive, spirituelle, une humeur enjouée, de la droiture dans l'esprit et dans le caractère, du courage, de l'élégance, du goût pour les plaisirs délicats plus que pour le liber-

tinage. Il avait plu à Louis XV, il plut à l'entourage du roi comme à celui du régent.

Après un parcours rapide des grades inférieurs, car il était capitaine à dix ans dans le régiment du roi, puis dans celui du régent, il reçut à dix-huit ans le brevet de maistre de camp (colonel de cavalerie). C'est en cette qualité qu'il fut adjoint à la mission qui alla recevoir à Strasbourg, pour la ramener à Paris, la fiancée de Louis XV, Marie Leczinska. Dans cette circonstance, le jeune et brillant officier fut pris en gré par la reine et par Stanislas Leczinski. Cette seconde affection se manifesta plus tard d'une manière fort effective pour le bien du gentilhomme et pour celui du prince.

De retour à Paris, de Tressan entra en relations avec un cercle d'hommes d'esprit, poètes, philosophes, secrétaires d'État, magistrats, et de femmes du monde d'un esprit très cultivé. Il y fut introduit par une de ses cousines, M^me^ de Genlis. (Ce nom fut porté dans le même siècle par deux femmes que leurs succès ont mises en évidence ; la première M^me^ Genlis, la cousine de Tressan, moins connue que la seconde, paraît avoir été plus agréable, quoiqu'elle fût ou plutôt parce qu'elle était moins savante.) Outre le cercle de Pantin, il fréquenta aussi la société que Fontenelle groupait autour de lui au Palais-Royal. Là se réunissaient Chaulieu, un épicurien, Montesquieu, penseur profond et homme du monde recherché, le président Hénault, Moncrif, et surtout Voltaire. La liaison avec Voltaire dura toute la vie du philosophe, qui entretint un fréquent commerce de lettres et un échange de petits vers avec Tressan.

La reine Marie Leczinska le recevait dans son cer-

cle intime ; il se plaisait dans ce milieu féminin où la gaieté ne descendait pas à l'indécence.

Un de ses oncles, archevêque de Rouen, désira qu'il se préparât à une vie plus sérieuse, et il le fit attacher au cardinal dé Billy, envoyé du roi à Rome. Tressan visita les petites cours d'Italie, y obtint des succès, en observa les mœurs, et à Rome même il profita de sa position pour fréquenter la Bibliothèque du Vatican, non pour y étudier des questions de diplomatie, de théologie ou d'érudition ; il s'y prit d'un goût très vif pour les romans de chevalerie.

La mort de son oncle et une grave maladie à laquelle sa mère allait succomber le rappelèrent à Paris Pour se distraire de son chagrin, pour remplir aussi ses devoirs d'officier, il demanda à servir dans la guerre de Succcession de Pologne ; le maréchal de Noailles le prit pour aide de camp, et les maréchaux de Berwick et de Belle-Isle l'employèrent ; blessé au siège de Philisbourg il fut nommé brigadier.

Les années suivantes furent des plus brillantes pour Tressan ; la correspondance de Voltaire témoigne de ses succès.

Tressan eut un talent tout spécial ; la reine était dévote, le cardinal de Fleury n'aimait pas les philosophes, Louis XV en jugeait comme son ancien précepteur ; cependant le comte de Tressan, lié avec les esprits les plus libres de son temps, ne craignait pas de laisser voir combien sa foi était faible, pour ne pas dire plus ; il ne fut jamais hypocrite ; sa bonne grâce faisait tout passer. Marie Leczinska se flattait de le ramener dans la bonne voie, et elle ne lui épargnait pas les sermons. Un jour elle lui demanda :

« Comment va le moral? — Madame, répondit Tressan, il va son petit train. » Cette réponse amusa fort la reine, qui depuis lui donna souvent le surnom de « Petit train ». Rester bien en cour avec une réputation de libre penseur fut sans doute rendu plus facile au comte par son désintéressement : ami d'enfance du roi, il ne demanda jamais rien; c'est un mérite assez rare dans les cours, mais fort apprécié. Tressan prit une part honorable, comme maréchal de camp, à la bataille Fontenoy; il y reçut deux blessures. « Vous m'avez bien servi, mon cher Tressan, lui dit Louis XV; que ferai-je pour vous? — Sire, je demande à Votre Majesté de servir toute ma vie, en ligne, selon mon grade. » On ne pouvait demander moins.

En 1746, il fut désigné pour commander un des corps que le roi avait projet de faire passer en Ecosse pour appuyer la tentative du prétendant Charles-Edouard ; en même temps il fut nommé gouverneur du Boulonnais et chargé de la défense des côtes. On sait que l'expédition n'eut pas lieu. « Je vous ai cru parti, Monsieur, lui écrivait Voltaire; je vous ai cru portant la terreur et les grâces dans le pays des Marlborough et des Newton. »

Pendant son séjour dans son gouvernement, Tressan se livra à des travaux scientifiques : il avait étudié la physique avec plus de constance et de profondeur qu'il n'était ordinaire aux gens du monde; en 1749 il publia un *Traité sur l'électricité*, repris plus tard et développé dans les derniers jours de sa vie. L'œuvre avait de la valeur; l'Académie des sciences et aussi la Société Royale de Londres, appelèrent l'auteur à prendre place parmi leurs membres.

Il quitta le Boulonnais pour aller exercer le commandement, en qualité de lieutenant général, de la Lorraine française, à prendre ce dernier terme comme désignant la partie de la Lorraine soumise au roi de France, et distincte, par conséquent, du duché de Lorraine où régnait Stanislas Leczinski : à l'époque on appelait Lorraine allemande ce gouvernement particulier. Rapproché du roi Stanislas, il en reçut le titre et les fonctions de grand maréchal de la cour et fut autorisé par le roi de France à accepter ce cumul.

Pendant son séjour à Nancy il y fonda l' « Académie de Nancy » qui brilla d'un vif éclat pendant ce siècle; il fut l'âme de cette assemblée. Ses relations avec la plupart des écrivains et des savants en renom l'amenèrent à collaborer à l'*Encyclopédie;* on lui doit notamment l'article sur la *Guerre.* On croit que cette collaboration et son incrédulité notoire expliquent que l'ami du roi et de la reine, le vaillant et savant officier, l'homme du monde recherché de tous, n'ait pas eu part aux faveurs de la cour. C'est possible; cependant s'il les eût recherchées, ces faveurs ne lui eussent pas fait défaut; mais la réponse reproduite plus haut prouve que Tressan avait un sentiment délicat et élevé du devoir. Incapable de dissimuler ses opinions, il les publia dans son *Éloge de Maupertuis* (1760).

La mort du roi Stanislas le décida à quitter la Lorraine; il vint se fixer non pas à Paris, sa fortune était trop modeste, mais à Franconville, dans la vallée de Montmorency.

Avant de partir de Nancy, il avait prononcé l'oraison funèbre de Stanislas (*Portrait historique*

*de Stanislas le Bienfaisant*) devant l'Académie de Nancy (1767). C'était une dette d'affection qu'il payait.

Bientôt il fut l'objet d'une attaque très vive, d'une satire écrite non sans talent, dont l'auteur se cachait sous le nom de « Chevalier de Morton ». Cette satire était dirigée autant contre Stanislas que contre Tressan. Celui-ci crut, comme presque tout le monde, du reste, que le prétendu Morton n'était autre que Voltaire; il y répondit avec vivacité dans une épître en vers. Voltaire protesta ; sa défense est curieuse à lire dans sa correspondance.

Ce fut un nuage entre les deux amis ; il se dissipa cependant. Tous les deux étaient âgés; les bonnes relations reprirent leur cours. Pour le féliciter d'occuper ses loisirs par une étude aussi sérieuse que la physique, Voltaire écrivait à Tressan le 17 mars 1776 : « Votre printemps a été orné de tant de fleurs qu'il faut bien que votre automne porte beaucoup de fruits. »

Pour faire diversion aux travaux scientifiques Tressan écrivit : *Réflexions sommaires sur l'esprit*, que M. Hauréau analyse ainsi qu'il suit : « Tressan « montre quelles sont les règles du jugement et du « goût, et, transportant ensuite son philosophe sur « la place publique, il examine avec lui quels sont, « suivant la droite raison, les devoirs du citoyen. « C'est donc un cours complet de philosophie. Il « l'avait rédigé pour l'usage de ses enfants. Il pour- « rait servir aux nôtres, après avoir subi quelques « corrections. »

Les dernières années de la vie du comte de Tressan furent consacrées à une entreprise dont il avait eu la pensée dès son séjour à Rome en 1732. Ce fut la tra-

duction, ou, pour mieux dire, l'adaptation au goût du jour des vieux romans de chevalerie : *Amadis*; *Histoire du chevalier du soleil, de son frère Rosiclair et de leurs descendants; Roland furieux,* de l'Arioste, qui valut à Tressan d'être élu membre de l'Académie française, en remplacement de Condillac (1781); *Corps d'extraits de romans de chevalerie*, 1782, parmi lesquels on lit encore avec plaisir : l'*Histoire du Petit Jehan de Saintré et de la Dame des Belles-Cousines*, et l'*Histoire de Tristan du Léonais et de la reine Iseult.*

Le dernier ouvrage de Tressan fut un hommage de reconnaissance à la mémoire d'un homme qui lui avait été utile : *Eloge de feu M. Bernard de Fontenelle* (1783). L'intention était louable ; mais l'œuvre se ressent de l'âge de l'auteur.

Le comte de Tressan mourut la même année, victime d'une chute de voiture, en revenant de chez la seconde Mme de Genlis. C'est après sa mort que fut publié son ouvrage : *Essai sur le fluide électrique considéré comme agent universel,* (1786). C'est un travail intéressant, surtout comme attestation des préoccupations que provoquait dans le monde savant l'observation des phénomènes électriques; nous verrons que, peu de temps après, Chappe avait cherché dans l'électricité un moteur pour son télégraphe.

**Forbonnais** (François Véron de), né au Mans, le 3 octobre 1722, mort à Paris le 19 septembre 1800.

François Véron de Forbonnais appartenait à une famille de très notables et très opulents industriels et commerçants du Mans qui, depuis trois cents ans, fabriquaient des étamines dont la vente était répandue dans le Midi sous le nom de *Vérones*; dans cette

famille l'intelligence commerciale, la probité et l'esprit d'initiative étaient héréditaires.

Après avoir fait ses études classiques au collège de Beauvais, à Paris, il travailla quelque temps dans la maison paternelle; puis il voyagea pour les affaires de la famille en Italie et en Espagne. Doué d'un esprit d'observation précise, il ne se borna pas au soin du négoce de sa maison, il étudia dans ces pays, comme il le fit ensuite en France, l'économie du commerce et de l'industrie, et aussi l'organisation administrative des finances, dépenses et recettes. De retour en France, il fut envoyé chez un oncle, riche armateur à Nantes, et il poursuivit ses études sur le commerce maritime et colonial.

Pourvu d'un abondant trésor de notes méthodiquement recueillies, Forbonnais se rendit à Paris où il se mit à rédiger ses principes en corps de doctrine, et à jeter sur le papier les esquisses de ses nombreux ouvrages. Il eut l'occasion de soumettre à un ministre son premier mémoire, en manuscrit, *Essai sur le parti politique du commerce de terre et de mer, de l'agriculture et des finances*. Le ministre s'en fit analyser la substance par ses commis, et piqué, des projets de réforme qu'il considérait, non sans raison, comme des critiques du système en vigueur, accueillit mal l'auteur. Forbonnais était fier et indépendant, il se retira en disant au ministre : « Je pensais que « votre ministère vous enjoignait de faire le bien et « que je pouvais y coopérer; je me suis trompé; il « me suffit : le public, du moins, lira mon ouvrage « et il nous jugera. »

En attendant qu'il publiât son *Essai*, il fit paraître une analyse critique de l'*Esprit des lois* de Montes-

quieu (1753) où, tout en admirant l'œuvre du grand penseur, il combat quelques-unes de ses idées sur le commerce; puis un certain nombre de traités sur des matières diverses, mais appartenant toutes au commerce et à l'industrie.

Enfin parut, en 1754, son premier grand ouvrage : *Eléments de Commerce* (2 vol.). De ce jour, sa réputation était fondée.

Ce livre eut un très grand succès; il était inspiré par les principes en faveur auprès des économistes du siècle.

D'autres publications attestèrent l'étendue de ses connaissances et la puissance de son esprit critique et réformateur : traduction et commentaire d'un ouvrage très fameux à l'époque : *Théorie et Pratique du Commerce et de la Marine*, d'Ustaritz. Le commentaire sur l'ouvrage de l'économiste espagnol forme un livre à part : *Considérations sur les finances d'Espagne* », où Forbonnais fait justice du déplorable système financier qui, en remplaçant les produits de l'agriculture et de l'industrie par les métaux précieux extraits des mines d'or et d'argent de l'Amérique, avait ruiné un royaume où les mines avaient envoyé près de 50 milliards de numéraire.

Puis il passe à l'étude du commerce anglais où il formule des lois nouvelles pour la France. Enfin, maître de sa matière, il aborde l'étude critique du système financier français en se fondant sur l'historique de l'administration depuis Sully. Cet ouvrage d'une valeur capitale, que nul économiste, nul homme d'État ne peut se dispenser d'étudier, a pour titre : *Recherches et Considérations sur les finances de la France de* 1595 *à* 1721. Le livre devint vite le Manuel de quiconque voulut parler administration et finances.

Louis XV, dans un de ses rares bons moments, avait alloué, spontanément, une pension de 5.000 livres à Forbonnais en y mettant cette condition que Forbonnais ne refuserait jamais ses lumières au gouvernement. Le roi était bien inspiré ; il en eut bientôt la preuve. Le duc de Choiseul fit appel *aux lumières* de l'inspecteur général des monnaies, et l'associa, quoique sans autre titre que celui de Premier Commis, nous dirions aujourd'hui : Secrétaire général ou sous-Secrétaire d'État ou Directeur général, au Contrôle général dont le titulaire était M. de Silhouette. Pour sa bienvenue, Forbonnais proposa et fit adopter une mesure qui créait dans les fermes générales 72.000 actions de 1.000 francs chacune, et attribuait aux actionnaires la moitié des bénéfices dont jouissaient auparavant les fermiers généraux. Par cette opération 72 millions entraient dans les caisses de État sans que les contribuables en supportassent un denier de charge supplémentaire ; il n'y avait d'atteint que les scandaleux bénéfices des fermiers-généraux. Une telle aubaine arrivait fort à propos, au plus fort de la désastreuse guerre de Sept-Ans. Forbonnais réclama et fit admettre la suppression de plusieurs privilèges abusifs, la réduction de beaucoup de dépenses publiques. La comptabilité fut plus exacte et les prodigalités de la Cour diminuèrent.

D'une intégrité absolue Forbonnais ne voulut pas être exposé au soupçon ; il n'accorda jamais d'audience à qui que fût, sans deux témoins, afin d'éloigner toute idée de séduction. Un jour, il fut mis à l'épreuve. M^me^ de Pompadour avait fait passer à Silhouette un projet d'édit en faveur des

receveurs généraux des finances, qui devait les enrichir aux dépens du Trésor public; la marquise avait reçu un pot-de-vin de 100.000 écus. Silhouette charge Forbonnais de préparer un rapport sur l'affaire « à laquelle, ajoute-t-il, la Cour porte le plus vif intérêt. »

Tandis que Forbonnais étudie l'affaire, un receveur général entre sans se faire annoncer, et présente un mémoire sur la question en y joignant un bon de 50.000 écus. Forbonnais se lève : « Sortez, monsieur, et remportez votre argent et votre mémoire. Il faut que l'affaire soit bien mauvaise puisqu'on y met un si haut prix. Elle est jugée à mes yeux, et je ne m'en occuperai jamais. »

Mme de Pompadour et son entourage de créatures ne pardonnèrent pas à Forbonnais; il ne tarda pas à le sentir.

Le Dauphin (père de Louis XVI) qui fut à cette époque ce qu'avait paru devoir être le duc de Bourgogne, élève de Fénelon, et qui pas plus que son aïeul ne devait régner — il semblerait que, par un décret d'en haut, les princes qui promettent d'être de bons rois ne doivent jamais être rois — le dauphin avait demandé à Forbonnais des leçons d'administration. Pour répondre à cette demande Forbonnais avait rédigé un projet d'édit en 133 articles où il avait fait entrer tout son système financier ; il supprimait une foule de contributions ruineuses, vexatoires, qui écrasaient le contribuable pour enrichir les collecteurs et les fermiers-généraux ; il supprimait encore les trois quarts des frais de perceptions et substituait à la multitude des taxes diverses un impôt unique, la dîme ou le dixième sur les biens fonciers, déchar-

gés des autres impôts, et une taxe correspondante sur les maisons des villes ; il y ajoutait des impôts sur les consommations dans les villes.

Une indiscrétion fit tomber le mémoire manuscrit entre les mains des affidés de la Pompadour. La clameur fut grande ; est-ce que Forbonnais n'allait pas jusqu'à soumettre toutes les classes à son impôt? C'était intolérable ; on l'accusa de se substituer au Contrôleur général, de faire des édits en dehors du Conseil. Deux partis se formèrent : les uns voulaient que Forbonnais fût nommé Contrôleur général à la place de Silhouette ; les autres réclamaient qu'on l'envoyât à la Bastille. Louis XV qui l'aimait et l'estimait, mais qui était trop sous la dépendance des courtisans pour avoir une ferme autorité, se borna à lui faire entendre qu'il serait sage de se retirer dans sa terre de Forbonnais (1), près du Mans.

Il ne se le fit pas répéter, et alla vivre paisible, faisant le bien à ses paysans.

Au moment de la convocation des États généraux, il fut élu président du corps des électeurs ; on s'attendait à ce qu'il fût élu le premier des députés. Mais les bourgeois, qui se glorifiaient d'un tel compatriote, en étaient jaloux ; ils objectèrent qu'ayant été anobli il n'appartenait pas au Tiers-Etat ; la noblesse, que ses projets de réforme avaient effrayée, le trouvait noble de date trop récente ; il ne fut pas élu.

Il se retira dans sa terre, cultivant son jardin, étudiant toujours les questions de finances ; c'est alors qu'il publia : « *Prospectus sur les finances*

1. Commune de Champaissant, près de Mamers.

(1789). — *Observations succintes sur l'émission de deux milliards d'assignats* (1790). Il se reposait par des travaux purement littéraires : des poésies légères, et même une tragédie et un opéra qui restèrent en portefeuille, — il est douteux qu'on ait à le regretter — une traduction des *Annales* de Tacite et *de Roland furieux*, etc.

On doit faire remarquer, à l'honneur des gens de sa commune et même de son département, que cet homme de bien ne fut pas inquiété dans sa retraite ; il y passa les années les plus terribles de la Révolution dans une paix profonde ; sa fortune était fort amoindrie ; mais il trouva encore le moyen de faire le bien autour de lui. A la création de l'Institut national il fut nommé membre du nouveau corps. Le Directoire, qui sentait le besoin de s'entourer de financiers compétents et intègres, lui offrit, le 16 brumaire, d'entrer dans le Conseil des finances dont il serait le président ; le 18, le Directoire n'existait plus. Le 20 septembre 1800 Forbonnais s'éteignait sans souffrances, à l'âge de soixante-dix-huit ans, à Paris, où il était venu se fixer soit pour fuir des tracasseries locales, bien que le moment des persécutions politiques fût passé, soit plutôt pour suivre les travaux de l'Institut qu'il aimait à fréquenter.

Telle fut la vie d'un homme de premier mérite, tant pour les facultés de l'esprit que pour la noblesse du cœur.

**De Beaumont** (Gustave-Auguste de la Bonnière de), né à Beaumont-la-Châtre, le 6 février 1802, mort le 16 février 1866.

D'une famille noble appartenant à la Touraine et

au Maine, qui avait donné un général de division mort en 1830, Gustave de Beaumont, après avoir achevé ses études de droit, entra dans la magistrature, et y fit un chemin assez rapide, car en 1829, il était déjà procureur du roi près le Tribunal de la Seine. M. de Montalivet lui confia en 1831 une mission en Amérique ; il y devait, avec Alexis de Tocqueville, étudier le système pénitentiaire. G. de Beaumont n'en rapporta que des notes sur l'objet de la mission, mais il y gagna l'amitié fort honorable de Tocqueville. Il fut digne de cette amitié. A peine rentré à Paris il reçoit du garde des sceaux l'ordre d'occuper le siège du ministère public dans le procès intenté par les princes de Rohan, héritiers naturels du dernier duc de Bourbon, contre la baronne de Feuchères, femme intrigante qui avait abusé de son ascendant sur le vieux prince pour se faire avantager de dons énormes au détriment de la famille. Mais ce n'était pas l'intérêt de M^me^ de Feuchères qui préoccupait le gouvernement ; le procès allait au delà de la question des legs attribués à cette femme ; il touchait au testament même par lequel le duc de Bourbon, agissant à l'instigation de M^me^ de Feuchères, avait cédé ses domaines à la famille d'Orléans. G. de Beaumont refusa de siéger parce qu'il ne se sentait pas libre de ne consulter que ce qui lui paraîtrait le droit. Il fut révoqué et se consacra au barreau en rédigeant avec ses notes un ouvrage sur le *Système pénitentiaire aux Etats-Unis*. Un autre livre sous forme de roman : *Marie ou l'esclavage aux Etats-Unis* (1835) traite, selon les sentiments humanitaires d'un Français, la question de l'esclavage. Il publie ensuite : l'*Irlande sociale politique et religieuse* (1839-42), tableau qu'il est intéressant de consulter

aujourd'hui que se discute — avec quelle ardeur ! — en Angleterre la question du *home rule* ou de l'autonomie administrative de l'Irlande.

Élu député de la Sarthe en 1839, il prit place parmi les membres de l'opposition libérale dite dynastique, c'est-à-dire non républicaine. Esprit éclairé, il s'y montra partisan de la colonisation de l'Algérie et de la multiplication des chemins de fer en France.

Toujours favorable aux réformes libérales, il appuya la politique de l'opposition dans la campagne de la réforme électorale soutenant le principe de l'adjonction des capacités.

Après la Révolution de 1848, il fut envoyé par son département à l'Assemblée Constituante où il siégea avec les républicains modérés. Le général Cavaignac le nomma ambassadeur à Londres ; ce fut pour peu de temps. En 1850, il passa en la même qualité à Vienne. De retour à Paris où il était membre de l'Assemblée Législative, il protesta contre le coup d'Etat du 2 décembre 1851, ce qui lui valut l'honneur d'être enfermé au mont Valérien.

Depuis lors il resta en dehors de la politique et ne s'occupa que de travaux littéraires ; il présida notamment à la réédition des œuvres de son ami de Tocqueville, et en rédigea la préface. Il était membre de l'Académie des Sciences morales et politiques depuis 1844.

**Belon** (Pierre), né à la Soultière d'Oizé en 1517 mort à Paris en avril 1564.

« Un des hameaux les plus humbles du Maine, le « hameau de la Soultière, dépendant du bourg d'Oizé, « a été, par un jeu bizarre du sort, la patrie de deux

« hommes également célèbres, mais à divers titres, « de Pierre Belon et de Marin Mersenne » (Hauréau).

La diversité des titres n'est pas aussi absolue que paraît l'entendre le savant auteur de *l'Histoire littéraire du Maine*, puisque si Belon fut naturaliste, et Mersenne, mathématicien et physicien, tous deux se sont dévoués au progrès des sciences.

Qu'était la famille de Pierre Belon? Nul document ne le fait connaître.

Notre futur naturaliste eut pour protecteur l'évêque du Mans, René du Bellay, l'un des quatre frères de cette illustre famille qui jeta un vif éclat au XVI[e] siècle. René du Bellay aimait beaucoup les fleurs ; l'agriculture, le jardinage, une collection de plantes rares étaient ses délassements dans le château de Touvoie, sa résidence.

Une passion commune créa entre le noble prélat et l'humble naturaliste des liens durables; l'évêque recommanda Belon à Guillaume Duprat, évêque de Clermont; est-ce Duprat ou du Bellay qui mit Belon en relations, avec les cardinaux de Tournon et de Lorraine? on l'ignore; mais ces deux grands personnages s'intéressèrent, eux aussi, et très effectivement, aux efforts du jeune Manceau, qui grâce à tant d'appuis, fut en mesure de faire d'abord, à Paris, ses premières études de médecine; puis d'aller les poursuivre en Allemagne, à Wittemberg, où il cultiva plus spécialement l'histoire naturelle avec un jeune professeur de botanique, Valerius Cordus (1540). Les deux jeunes gens explorèrent diverses contrées de l'Allemagne, étudiant la nature non seulement dans les plantes, mais aussi dans les poissons et dans les oiseaux.

A cette époque critique l'Allemagne était profondément troublée par les progrès du luthéranisme. Quand Belon, revenant en France, passa à Thionville, il fut arrêté par le gouverneur espagnol qui y commandait au nom de Charles Quint. Belon venait de Wittem-



berg, sans doute était-il suspect d'hérésie. Il dut sa liberté à un gentilhomme du pays dont le nom Duhamm, ou Du Hem, ou De Ham, semblerait indiquer un Flamand et qui, apprenant qu'un savant français, un compatriote ami de Rousard, était arrêté, crut devoir témoigner de son admiration pour le grand poète, en versant la rançon que les Espagnols

exigeaient pour prix de la libération de Pierre Belon. N'est-ce pas un trait curieux à l'honneur de ce siècle si épris des lettres et des sciences? N'est-ce pas aussi une marque de l'immense réputation dont jouissait déjà le nom de Ronsard?

Les prélats protecteurs de Belon et surtout le cardinal de Tournon lui fournirent les ressources nécessaires pour étendre ses recherches par des voyages lointains (1546). Ces voyages le conduisirent d'abord à Constantinople où l'ambassadeur français, Fumet, lui fit bon accueil, et lui procura des facilités près des autorités ottomanes des contrées qu'il allait visiter.

Au cours de ses voyages Belon avait rassemblé une quantité considérable de documents sur la botanique, la zoologie, sans préjudice de beaucoup de détails sur la géographie, les mœurs, les usages des pays.

Recueilli par le cardinal en l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, Belon y employa plusieurs années à mettre en œuvre tous ses matériaux ; il les augmenta encore par plusieurs voyages dans l'intérieur de la France, en Auvergne et en Savoie notamment.

Le roi Henri II, à la recommandation des cardinaux, avait accordé au voyageur une pension de 200 écus; le garde des sceaux, François Olivier, lui en avait alloué une autre. Charles IX lui donna, en outre, un logement dans le château de Madrid, au bois de Boulogne.

Ce don devint fatal au savant; un soir d'avril 1564, rentrant de Paris où il avait été en visite chez son ami Dubreuil, moine à Saint-Germain-des-Prés, et traversant le bois fort désert, au moins d'honnêtes gens, il y fut assassiné sans que l'on ait pu découvrir

par qui et dans quel but : il est à croire qu'un brigand (ils n'étaient pas rares) l'aura jugé une proie avantageuse.

Belon a laissé de nombreux ouvrages que Buffon et Cuvier ont tenus en grande estime et dans lesquels nous pouvons encore puiser d'utiles renseignements.

**Sauveur** (Joseph), né à La Flèche le 24 mars 1653, mort le juillet 1716.

Un sourd qui fait des découvertes en acoustique et particulièrement en musique, le cas n'est pas commun ; si, de plus, ce sourd est un géomètre de premier ordre, le phénomène devient plus rare : ajoutons enfin que ce sourd avait été muet pendant son enfance, qu'il parla toujours avec une extrême difficulté, et que néanmoins il fut l'un des professeurs les plus clairs et les plus appréciés.

Tel a été Sauveur. Il était fils d'un notaire de La Flèche, qui se désolait d'être le père d'un muet. Après sa septième année, Joseph commença à parler, mal, mais à se faire comprendre ; cette infirmité « lui épargna tous les petits discours inutiles de l'enfance ; mais peut-être l'obligea-t-elle à penser davantage, » dit Fontenelle. Observateur et adroit, il fut de bonne heure mécanicien inventeur; pour amuser ses petits camarades, il construisait de petits moulins, des jets d'eau, des siphons. Il entra au collège des Jésuites de sa ville natale; parlant avec beaucoup de peine, dénué de la mémoire des textes, ne comprenant rien aux beautés littéraires il eût fait un triste élève, s'il n'eût été, en compensation, doué d'une rare aptitude pour les sciences exactes. Après avoir épuisé bien vite le savoir de ses maîtres, il se rendit, à pied, auprès

d'un oncle, chanoine de Lyon, qui lui assura une petite rente afin qu'il pût se préparer à entrer dans l'Église. Sauveur était docile; il commença l'étude de la théologie qui ne le charmait guère, et pour se délasser il prit un jour le traité d'Euclide. Voilà la théologie en déroute; en un mois Sauveur avait appris, seul, les six premiers livres du géomètre grec. Ne pouvant devenir théologien, il essaya de la médecine et étudia l'anatomie et la botanique; il y faisait des progrès, et en même temps suivait les conférences philosophiques du physicien Rohaut.

Une circonstance fortuite mit Sauveur en relations avec Bossuet, alors évêque de Condom et précepteur du dauphin. Bossuet lui conseilla de renoncer à la médecine: le conseil était sage; trop géomètre pour ne pas aller directement au fait, et condamné par son infirmité de langue à la concision, Sauveur n'eût pu réussir, car un médecin a presque aussi souvent affaire à l'imagination de ses malades qu'à leurs organes, et il faut savoir traiter cette imagination; un certain don de parole y est nécessaire.

Sauveur prit son parti et se donna tout entier aux mathématiques. Comme si tout devait être paradoxal chez ce savant si peu avantagé de la nature, du moins en fait de dons extérieurs, il aimait le monde et il y plaisait; une femme intelligente de la cour, l'amie de La Fontaine, M^me^ de la Sablière, le mit à la mode, et lui procura un élève qui devait un jour faire grand bruit, le prince Eugène de Savoie. Il lisait peu, n'en ayant guère le loisir, mais il méditait beaucoup, causant fort peu, ne s'attachant qu'à ce qui méritait son attention, et, comme le faisait plus tard un autre grand savant, Ampère, son esprit

travaillait la géométrie jusque dans la rue. Il devinait, quand il en avait besoin, ce qu'il eût trouvé dans les livres.

Ce singulier mondain s'avisa un jour d'observer les jeux de hasard à la mode du jour; il fit le calcul précis des avantages du banquier contre les pontes, au jeu de la bassette, et eut occasion d'expliquer son calcul au roi et à la reine. Il en agit de même à l'égard du lansquenet et des autres jeux en usage dont il n'apprenait les règles que pour les transformer en équations algébriques.

Mis en relief par cette circonstance, il fut nommé, en 1680 (il avait vingt-sept ans), maître de mathématiques des pages de la Dauphine, et, dans un séjour de la cour à Fontainebleau, le maréchal de Bellefonds l'engagea à faire un petit cours d'anatomie pour les courtisans; on prétend que ce cours fut fréquenté. Mariotte appelé à Chantilly par le grand Condé pour y faire des expériences sur les eaux, emmena Sauveur pour faire les calculs. Condé le prit en gré et l'attira souvent à Chantilly.

Il lui parla de la science des fortifications; Sauveur voulut la connaître, et autrement que par les livres, nous savons qu'il n'avait nul goût pour la science *livresque*. On assiégeait Mons; il s'y rendit, et pour mieux tout observer il s'exposait, avec un sang-froid presque inconscient. Puis il visita la plupart des places de Flandre. Il apprit le détail des évolutions militaires, les campements, les marches, enfin tout ce qui, dans l'art de la guerre, réclame un grand travail d'intelligence.

Revenu à Paris, il s'occupa de diverses recherches et de travaux qui avaient pour objet l'application

des mathématiques : méthodes abrégées pour les grands calculs, tables pour la dépense des jets d'eau, cartes des côtes de France réduites à la même échelle, concordance des poids et mesures des différents pays, jaugeage des tonneaux, problèmes sur les *carrés magiques*, etc. Il entendait la théorie du calcul différentiel et intégral, nouvelle alors.

Sauveur ne faisait guère cas que des mathématiques utiles, effet de sa solidité naturelle d'esprit, bien qu'il comprît fort bien les méthodes des géomètres spéculatifs qu'il appelait *Infinitaires*.

En 1686 il fut nommé professeur de mathématiques au Collège de France. Jamais il n'écrivait la leçon qu'il devait faire. Ces matières qui se lient par la raison et n'ont point besoin de mémoire, étaient si présentes à son esprit et si bien arrangées dans sa tête qu'il n'avait qu'à les exprimer. Des copistes reproduisaient ses leçons, et il les achetait à la fin de l'année. Tel était le plaisir qu'il éprouvait à professer qu'il oubliait l'heure, et aurait prolongé la leçon indéfiniment si son domestique ne l'eût averti.

C'est en 1696 qu'il fut élu membre de l'Académie des Sciences. A dater de ce moment il se consacra tout spécialement à créer une nouvelle branche des sciences physico-mathématiques, l'*acoustique musicale*.

Sauveur fut aussi le premier qui analysa les phénomènes des sons harmoniques, et qui en donna une théorie devenue la base du système d'harmonie de Rameau.

Vauban, qui était chargé du soin d'examiner les ingenieurs, ayant été élevé à la dignité de maréchal de France en 1703, proposa au Roi de confier à Sau-

veur son emploi d'examinateur. Dans les examens, Sauveur se gardait bien d'intimider les candidats; il les faisait parler et parlait peu, observant une attention douce mais fine et pénétrante. Quelquefois les ingénieurs sortaient d'une simple conversation examinés sans avoir cru l'être.

Une fluxion de poitrine l'emporta en deux jours, le 6 juillet 1716, à l'âge de 64 ans. Ce fut un homme modeste, doux, d'humeur égale; quoiqu'il eût été fort répandu dans le monde, sa simplicité et son ingénuité naturelles n'en avaient pas été altérées. Il y conquit la sympathie et l'estime de tous.

**Picard** (Jean), né à La Flèche le 21 juillet 1620, mort à Paris le 12 octobre 1684.

François Arago, juge compétent, présente Picard en ces termes; « L'abbé Picard, un des premiers astronomes de l'Académie des sciences de Paris, et un des plus exacts pour son époque. »

Picard a-t il commencé par être jardinier du duc de Créqui, ainsi que Pézénas (1) le fait entendre? c'est possible; mais on ne saurait ni l'affirmer ni le contester, car, par une étrange singularité, ce savant, qui fut illustre en son temps, apparaît tout à coup, à l'âge de 25 ans, astronome, collaborateur de Gassendi. On n'arrive pas à ce degré de savoir en cultivant un jardin; il y a lieu de supposer qu'après de fortes études dans le fameux collège de Jésuites fondé à La Flèche par Henri IV, où les externes, très nombreux, étaient admis gratuitement, Picard fut mis en rela-

1. Pézénas, astronome, directeur de l'Observatoire de Marseille, né dix ans après la mort de Picard.

tion par un de ses nobles condisciples avec le duc de Créqui, lequel aurait peut-être utilisé les connaissances variées du savant pour les dispositions de ses jardins.

Quoi qu'il en soit sur les premières années de Picard, toujours est-il qu'à l'âge de 25 ans, il observait, le 25 août 1645, une éclipse de soleil avec Gassendi, et qu'il était déjà prêtre et prieur de Rillé.

Ses travaux sont mieux connus que sa biographie, du moins à partir du moment où ils furent mis en évidence par sa qualité de membre de l'Académie des Sciences à laquelle il appartint dès la fondation, en 1666. La Compagnie le chargea de mesurer un degré de longitude, le méridien de Paris; l'essai de ce calcul avait été fait avant lui, mais avec des résultats discordants; le calcul de Picard est le premier « qui soit digne de quelque confiance ». Le travail fut long et délicat; l'académicien imagina des instruments d'une précision inconnue jusqu'alors, et trouva que la distance entre les parallèles d'Amiens et de Malvoisine serait de 78.850 toises, ce qui donne 57.060 toises par degré de latitude. Malgré une certaine erreur, ce calcul était assez exact pour que Newton pût en faire usage dans ses calculs pour reconnaître la force qui retient la lune dans son orbite.

En 1669 Picard avait lu à l'Académie un rapport remarquable dans lequel il traçait le plan d'une astronomie perfectionnée par ses inventions et celles de Huyghens, et donnait les moyens de déterminer directement et tout à la fois les ascensions droites du soleil et celles des étoiles.

Il est le premier, dit Arago, qui ait observé les étoiles en plein jour; il est aussi le premier qui ait

appliqué utilement les lunettes aux instruments divisés. On lui doit des méthodes sans lesquelles cette application aurait été sans utilité pour déterminer ce que l'on appelle en astronomie *les erreurs de collimation*.

Le premier il observa la longueur du pendule simple qui battrait les secondes, et il demanda que ces observations fussent répétées en différents climats, pour savoir si cette longueur était partout la même, après avoir averti que la seule dilatation des métaux suffisait pour la faire varier avec la température de l'atmosphère.

On ne saurait dans cette notice énumérer tous les travaux de cet infatigable savant ; disons seulement qu'en attendant l'installation du quart de cercle mural qu'il sollicita pendant dix années, Picard imagina de faire tourner une lunette dans un méridien pour marquer plus sûrement les différences d'ascension droite. Son élève Rœmer améliora depuis cette idée qui est devenue l'un des moyens les plus puissants de l'astronomie moderne. Il inventa un niveau à lunette, pour déterminer les pentes des terrains, afin d'amener à Versailles les eaux qui y manquaient. Disons encore qu'il contribua avec Auzout à l'invention du micromètre à fils.

« Picard, dit Concordet, aperçut le premier le
« phosphore qu'on voit dans la partie vide du baro-
« mètre lorsqu'on y ajoute le mercure ; il termina
« en 1684 une carrière toute remplie d'occupations
« utiles qui lui donnent plus de droits à la recon-
« naissance des hommes qu'à la gloire, et dent les
« fruits s'étendront peut-être au delà de sa mémoire. »

Tel est souvent le lot des savants modestes.

**Mersenne** (Marin), né dans la paroisse d'Oizé, le 8 septembre 1588, mort à Paris en 1648.

Théologien, géomètre, philosophe, Mersenne fut plutôt un critique, un vulgarisateur, un intermédiaire utile entre les savants qu'un créateur et qu'un inventeur.

Fils de pauvres gens, Mersenne paraît avoir été distingué pour les dons heureux de son esprit, par un ecclésiastique qui le fit admettre chez les oratoriens du Mans. Bientôt au niveau de ses maîtres, Mersenne, apprenant que les jésuites venaient de fonder, sous les auspices du roi Henri IV, un collège à La Flèche, obtint d'être reçu comme élève par ces professeurs qui jouissaient d'une grande réputation de savoir. Au collége de La Flèche, Mersenne connut un jeune gentilhomme breton, élève à ses débuts, de huit ans moins âgé que lui, mais dont la tournure d'esprit lui plut et l'intéressa; c'était René Descartes. La liaison fut intime, et se prolongea, solide, toute la vie des deux amis.

Descartes, fils de famille, entra dans l'armée. Mersenne, humble fils de paysans, entra en religion; il fit son noviciat chez les religieux minimes à Meaux, et passa de là au couvent de Nigeon, près Paris, comme professeur.

Rapproché de Descartes qui jetait alors sa gourme, Mersenne eut assez d'influence pour détourner son ami de la voie de désordres où il eût pu se complaire, et le poussa dans une direction propre au développement de ses hautes facultés. De nouveau, le cours de sa carrière le sépara de Descartes; il fut envoyé par ses supérieurs près de Nevers, au couvent de Saint-François de Paul, pour y faire un cours

de philosophie; puis il y fut retenu en qualité de *Correcteur* ou Supérieur local. En 1620, il put rentrer à Paris, et désormais il s'adonna aux études de son choix. Bientôt Descartes fut accusé par des ignorants de s'être affilié à la suite des Rose-Croix; il était alors fort dangereux de donner dans les hérésies autres que celle que l'édit de Nantes protégeait. Mersenne, dont la foi ne faisait doute pour personne, disculpa vite son ami d'une telle imputation; plus d'une fois il eut à rendre ce bon office au philosophe qui révolutionna son siècle.

Mersenne consacra de longues études à son premier ouvrage « *les questions sur la Genèse* » en latin; traité encyclopédique à l'appui de la démonstration théologique et scientifique de l'authenticité des assertions contenues dans ce premier des livres saints.

En correspondance avec tous les savants, Mersenne leur soumettait des objections, des arguments, les mettait en rapports les uns avec les autres, suscitant des questions, aidant à les résoudre, et devenu le centre de tous les gens de lettres, c'est à lui qu'ils envoyaient leurs doutes pour être proposés, par son moyen, à ceux dont on en attendait les solutions; faisant à peu près dans la république des lettres la fonction que fait le cœur dans le corps humain.

Mersenne mourut à l'âge de soixante ans, victime de l'ignorance des médecins; l'un en voulant le saigner lui trancha une artère; l'autre se méprit sur sa maladie, et le soigna pour une pleurésie, alors qu'il souffrait d'un abcès ; ce qui fut démontré par l'autopsie qu'en mourant il avait lui-même réclamée, dans l'intérêt de la science.

Les travaux de Mersenne sont considérables, outre

ses *Questions sur la Genèse*, et des traités de polémique religieuse, il a laissé : *Questions harmoniques dans lesquelles sont contenues plusieurs choses remarquables pour les sciences*; *Harmonie universelle, contenant la théorie et la pratique de la musique, où il est traité de la nature des tons, des mouvements, des consonances, des dissonances, des genres, des modes, de la composition, de la voix, des chants et de toutes sortes d'instruments harmoniques.*

Parmi les autres services rendus par Mersenne, citons encore les suivants : c'est lui qui annonça, le premier en France, la découverte de Torricelli sur le vide, découverte qui, complétée par les expériences de Pascal au Puy-de-Dôme, eut des conséquences si fécondes pour la physique et le météorologie. C'est encore Mersenne qui attira l'attention des géomètres sur la courbe devenue célèbre sous les noms de *trochoïde*, *cycloïde* ou *roulette*. Il proposa le problème des *centres d'oscillation*, qui, après avoir été fort agité entre Descartes et Roberval, fut, pour Huyghens, l'occasion de belles découvertes en mécanique.

Par cette analyse, incomplète cependant, des travaux de Mersenne, on peut juger que l'ami, le correspondant, le conseiller de Descartes, de Fermat, de Pascal, de Roberval, eut une valeur personnelle considérable, et qu'il est, à juste titre, compté au nombre des savants les plus éminents et les plus célèbres du XVII<sup></sup>e siècle.

---

## III. — ARTISTES ET INVENTEURS

Dans ce chapitre, nous traiterons de deux personnages célèbres, un artiste et un inventeur, et, à notre grand regret, nous serons d'une excessive sobriété de détails biographiques sur l'artiste. Les documents font presque absolument défaut sur Germain Pilon, l'un des hommes qui ont le plus contribué, lors de la Renaissance, à empêcher notre France de rester, sous le rapport des beaux-arts, trop inférieure à la féconde Italie.

**Pilon** (Germain), né à Loué en 1515, mort à Paris en 1590.

Germain Pilon est assurément l'un de nos grands sculpteurs ; ses œuvres, fort nombreuses, en font suffisamment foi, et il n'est pas de critique qui n'en célèbre les beautés. Comment expliquer que l'on soit si mal renseigné sur la vie de ce maître artiste ? On a quelquefois disputé à Loué l'honneur d'être la patrie de Germain Pilon, et quand on a respecté les droits de cette ville à un si grand honneur, on l'a atténué en observant que si un hasard inexpliqué l'a fait naître dans un bourg du Maine, toute sa vie s'écoula surtout dans Paris !

Il est reconnu que le père de Germain Pilon était sculpteur lui aussi ; on est en droit d'admettre qu'il fut le premier maître de son fils.

Germain Pilon s'est formé en France ; il n'a rien demandé à l'Italie ; c'est un artiste bien strictement

français dont l'exemple seul suffirait à prouver que le vieux sol gaulois peut produire des maîtres sans le secours d'une éducation italienne.

Parmi les œuvres les plus connues de Germain Pilon, citons le *Tombeau de Henri II*, dont les sculptures sont égales à ce qu'ont pu laisser de plus achevé les anciens et les plus modernes ; le groupe des *Trois Grâces*, prises dans un seul bloc de marbre. Ce groupe, que l'on voit au Musée du Louvre, a été exécuté par ordre de Catherine de Médicis. Les Grâces, revêtues d'une étoffe transparente, d'une légèreté et d'une souplesse admirables, se tiennent par la main, elles soutiennent une urne destinée à contenir les cœurs de Henri II et de Catherine. Il faut encore mentionner le *Tombeau de François Ier* (l'ensemble du monument est dû à Philibert Delorme ; Pilon a sculpté les huit bas-reliefs qui en ornent la grande voûte et la plupart des statues) ; le tombeau de *Guillaume de Bellay de Langey*, dans la cathédrale du Mans ; le *Mausolée du chancelier de Birague* ; les bustes de *Henri II*, *de Charles IX*, *de Henri III*, *etc.*, *etc.*

Le caractère général de l'œuvre de Germain Pilon est la grâce et l'élégance dans les statues de femmes, et la fierté et la vigueur mâle dans celle des personnages historiques ; quand, au lieu de portraits, il doit imaginer des types, pour les allégories notamment, il s'inspire de l'antiquité, mais sans caprice ; il emprunte aux anciens la perfection de la forme en y ajoutant la physionomie et l'allure des figures françaises.

On lui a souvent attribué les belles statues appelées les *Saints de Solesmes* dans l'abbaye des Bénédictins, qui est voisine de Sablé ; mais il a été reconnu que

l'attribution est erronée; ces sculptures sont dues à plusieurs maîtres inconnus encore, mais qui paraissent n'avoir pas même été contemporains entre eux.

Le roi Charles IX avait nommé, par lettres patentes, le 29 octobre 1572, Germain Pilon « Conducteur et contrôleur général en l'art de sculpture sur le fait des monnaies et revers d'icelles. » Cette charge fut continuée en faveur de deux des quatre fils qu'il eut de ses trois mariages.

**Claude Chappe**, né à Brulon en 1763, mort à Paris le 23 janvier 1805.

L'invention du télégraphe aérien a été conçue par Claude Chappe et réalisée avec le concours des quatre frères de l'inventeur : Ignace, Pierre, René et Abraham. On ne saurait écrire la biographie de Claude sans associer de près à cet historique le nom de ses collaborateurs.

La famille Chappe est originaire d'Auvergne : l'abbé Chappe d'Auteroche, l'oncle des télégraphistes, né à Mauriac en 1722, astronome distingué, membre de l'Académie des sciences, déploya une rare énergie au service de la Science quand il accepta d'aller à Tobolsk (1760) observer le passage de Vénus sur le Soleil, et qu'il réussit dans cette mission au prix de fatigues extrêmes, puis quand il entreprit d'aller faire une nouvelle observation à l'autre extrémité du monde, en Californie, bravant une maladie contagieuse, la contractant et, à peine remis, reprenant de pénibles travaux qui lui coûtèrent la vie (1769).

Les neveux étaient doués d'une persévérance non moindre que celle de leur oncle, et le courage qu'ils mirent au service de précieuses facultés d'observa-

tion et d'ingéniosité, ont valu à la France un instrument d'utilité publique dont il serait superflu de développer les mérites.

Ils étaient fils d'un directeur-général des domaines du roi; la famille appartenait à la haute bourgeoisie, elle était riche et propriétaire de domaines auprès de la petite ville de Brulon, dans le Maine. Ces conditions de naissance et de fortune aidèrent Claude Chappe dans les efforts et les dépenses que nécessita la mise à exécution de son idée. Il fut élevé avec son frère aîné, Ignace, à l'Ecole militaire préparatoire de La Flèche; néanmoins les deux frères n'entrèrent pas dans l'armée. Ignace fut placé dans l'administration des domaines, et Claude, destiné à l'Eglise, fut pourvu, avant l'âge de vingt ans, de deux bénéfices dont les revenus assez considérables lui fournirent les moyens de se livrer à l'étude des sciences.

Il s'appliqua d'abord à des recherches expérimentales sur l'électricité. Son frère Ignace rappelle qu'on lui doit l'expérience des bulles de savon électrisées et remplies de gaz inflammable que l'on fait détonner dans l'atmosphère par leur contact pour imiter l'effet des nuages électriques et prouver la théorie de la foudre par l'électricité. Des mémoires publiés dans le *Journal de physique* furent favorablement accueillis par le monde savant.

La Révolution survint; elle enleva ces bénéfices ecclésiastiques à Claude Chappe, et en supprimant les domaines royaux, elle priva Ignace et Pierre de leurs emplois dans cette administration. Toute la famille se trouva réunie au château de Brulon.

C'est là que vint à Claude Chappe l'idée de créer

un système de communications rapides des correspondances à des distances éloignées. Abraham Chappe prétend que tout d'abord la pensée de Claude avait été inspirée par le désir d'aider le gouvernement à transmettre ses instructions; une tradition veut que dans le début, il ne se soit agi que de trouver un moyen de correspondre avec des voisins de campagne.

Quoi qu'il en soit à cet égard, c'est dès l'année 1790 que Claude fit part de ses intentions à ses frères et obtint leur collaboration, d'abord un peu sceptique, puis convaincue.

Claude Chappe essaya en premier lieu du son comme agent de transmission; son système de cadrans divisés en dix parties correspondant aux dix signes de la numération, combinés avec des sons perceptibles à distance, était curieux; mais la portée du son ne pouvait excéder 400 mètres, ce qui eût trop multiplié les postes; et encore bien des circonstances pouvaient arrêter ou troubler la perception du son convenu. Claude se souvint de ses premières études sur l'électricité, il essaya de tirer parti de cette force dont nous utilisons aujourd'hui les effets. Mais la science était encore trop peu avancée, il n'obtint aucun résultat satisfaisant.

Ce n'est pas moins un honneur pour Claude Chappe d'avoir entrevu et essayé la puissance de l'électricité pour les correspondances télégraphiques.

Ses frères songèrent à employer, au lieu du son, la vue d'un objet qui, par son apparition et sa disparition, ferait connaître le moment où il faudrait marquer le chiffre indiqué par l'aiguille de deux cadrans. Ils firent alors deux tableaux de forme rectangulaire, hauts de $1^{m}65$ sur $1^{m}33$ de large, et présentant

deux faces, l'une noire, l'autre blanche. Chaque tableau était fixé au haut d'un axe de 4 mètres élevé verticalement dans un grand chassis de charpente. L'axe pivotait, de sorte que les surfaces paraissaient et disparaissaient à volonté. L'essai fut fait du poste établi sur la plate-forme du château de Brulon au poste fixé sur la maison Perrotin, à Parcé, à 15 kilomètres de Brulon. Les essais se poursuivirent pendant quinze mois ; ils réussirent. Les autorités locales en dressèrent procès-verbal.

Claude Chappe se rendit à Paris en 1791, et obtint non sans peine, de la Commune, l'autorisation d'établir un télégraphe sur l'un des pavillons de la barrière de l'Etoile, à gauche, en sortant de Paris. Deux de ses frères l'y aidèrent. Puis un matin lorsqu'ils se rendaient à la barrière afin d'y poursuivre leurs expériences, ils constatèrent la disparition de leur machine enlevée pendant la nuit. Par qui?... on ne l'a jamais su.

Il fallut se remettre à l'œuvre sur un autre point. Ignace Chappe, partisan modéré de la Révolution, avait été investi des fonctions de procureur syndic du département de la Sarthe; puis élu par le même département député à l'Assemblée Législative (octobre 1791), il faisait partie du comité de l'Instruction publique. Son influence fut utile ; elle fit accorder à Claude la permission d'établir un autre télégraphe d'essai à Ménilmontant, dans le parc de Lepelletier de Saint-Fargeau. Pour ce télégraphe Claude avait substitué à ses deux tableaux, un noir et un blanc, sur lesquels il était difficile de bien distinguer à distance les lettres contenues, le système de signes produits par des branches articulées fixées sur l'axe vertical,

et mues par un mécanisme de roues, de poulies et de chaînes. C'est la mode qui resta définitivement en vigueur.

Désormais sûr de son appareil, Claude fit hommage de son invention à l'Assemblée Législative. Le 22 mars 1792, il fut admis à donner lecture d'une pétition où il exposait son idée et en démontrait les avantages.

L'Assemblée accepta l'hommage et renvoya la pétition à l'examen du comité de l'Instruction publique. Ignace Chappe en faisait partie ; plus que tout autre il était en mesure d'éclairer ses collègues.

Nouvelle déception ; le peuple de Belleville soupçonna que cette machine mystérieuse servait à communiquer avec les ennemis de la nation ; il incendia le télégraphe, et menaça la vie de l'inventeur.

Une pétition adressée à l'Assemblée le 12 septembre 1792, pour solliciter l'appui du gouvernement et une indemnité, arrivait trop peu de temps avant la fin du mandat de l'Assemblée. A ses débuts la Convention fut absorbée par de terribles préoccupations politiques ; ce n'est que le 1er avril 1793 que Romme put lire à la Convention un rapport concluant à une expérience en grand sous les yeux d'une commission compétente. Un décret du même jour accepta ces conclusions, et le 6 avril fut nommée une commission composée des hommes les plus qualifiés de la Convention, Daunou, Arbogast et Lakanal. Ce dernier fut le seul favorable ; les deux autres ne voulaient pas admettre la valeur de la découverte ; mais profondément convaincu, et jouissant d'une grande autorité morale Lakanal triompha, et fit rendre un décret (2 juillet 1793) par lequel était décidée l'installation d'une

première ligne télégraphique à trois stations, Paris-Ménilmontant, Ecouen, Saint-Martin de Tertre, à 35 kilomètres; la garde nationale devait être mise en réquisition par les maires. s'il le fallait, pour protéger Claude Chappe et ses machines.

L'essai définitif, devant la Commission, eut lieu dix jours après, le 12 juillet; le succès fut complet; une dépêche fut transmise à Saint-Martin en onze minutes, la réponse revint en neuf minutes.

Sur l'avis favorable de la Commission et le rapport enthousiaste, mais précis, de Lakanal annonçant qu'une dépêche ordinaire pouvait être transmise de Valencienne à Paris en 13 minutes 40 secondes, le projet d'établissement d'un réseau télégraphique fut voté.

A la suite de ce décret du 26 juillet 1793 qui fonda en France définitivement l'institution du télégraphe, fut pris un second décret (4 août) prescrivant l'installation de deux lignes télégraphiques, l'une de Paris à Lille, l'autre de Paris à Landau. Claude Chappe était nommé *Ingénieur télégraphe* avec rang de lieutenant du génie ; il eut pour adjoints ses frères Ignace et Pierre, et un parent, Prosper de Launay, depuis longtemps associé à ses travaux et qui avait eu la plus grande part à la composition du vocabulaire en trois parties, suffisant à tous les besoins de correspondance.

Si la cause était gagnée, une période des plus pénibles commençait pour Chappe, celle des travaux ; l'argent était rare ; les matériaux manquaient, car les besoins de la guerre absorbaient ouvriers, bois, fer, etc...

La ténacité intelligente de Claude triompha cepen-

dant. Après un an de traverses de toutes sortes qui composent le martyrologe obligé de tout inventeur, le télégraphe put fonctionner, et la première dépêche qu'il envoya annonçait un succès. Contrairement à une légende fort accréditée, ce succès fut non pas la reprise de Condé, mais celle du Quesnoy qui s'était rendu le 15 août 1794 (28 thermidor an II). Dans la séance du 17 août Barrère monta à la tribune (1) :

« Citoyens, des quatre places livrées par la trahi-
« son à l'Autriche (Landrecies, Le Quesnoy, Condé,
« Valenciennes), la seconde vient de rentrer au pou-
« voir de la République. Nous avons annoncé, il y a
« quelques jours, la reprise de Landrecies ; aujour-
« d'hui le Comité vous annonce la reprise du
« Quesnoy.

« ... *Nous saisissons cette occasion pour vous par-*
« *ler d'un établissement nouveau fait sous les auspices*
« *de la Convention nationale, d'une machine par le*
« *moyen de laquelle la nouvelle de la reprise du Ques-*
« *noy a été portée à Paris il y a deux jours, une*
« *heure après que la garnison y était entrée.*

« *Ces machines qui sont de l'invention du citoyen*
« *Chappe ont été exécutées sous ses regards ; c'est lui*
« *qui en conduit la manœuvre à Paris.*

« La récompense de cette invention pour les
« auteurs est dans la mention que j'en fais à cette
« tribune, comme la plus douce récompense de l'ar-
« mée qui a fait le siège du Quesnoy est dans le décret
« que la Convention vous propose. »

1. Ce détail intéressant a été mis en évidence par M. Alexis Belloc, dans son excellent livre : *la Télégraphie historique* (Edition Didot) auquel nous avons fait d'utiles emprunts.

(Décret déclarant que les troupes ont bien mérité de la patrie.)

Treize jours après Carnot monte à la tribune :

« Voici le rapport du télégraphe qui nous arrive à l'instant : « *Condé est restitué à la République Reddition avoir eu lieu ce matin à six heures.* »

Quelle joie durent ressentir Abraham Chappe à transmettre et Claude Chappe à recevoir ces dépêches de succès !

Un décret du Comité de salut public ordonna la mise en construction de la ligne déjà décidée en principe de Paris à Landau. Mais des obstacles indépendants de l'action de Chappe retardèrent les travaux, et ce n'est pas le télégraphe qui put annoncer quelques mois plus tard le déblocus de Landau et la reprise des lignes de Wissembourg par notre grand Hoche.

Pendant quelque temps encore une seule ligne fonctionna, celle de Paris à Lille dont le prolongement fut ordonné (avril 1795) jusqu'à Bruxelles et jusqu'à Ostende par Dunkerque. On n'en était plus à défendre nos frontières, le télégraphe suivait nos vaillants soldats dans leurs conquêtes.

Le service de construction de lignes nouvelles, du fonctionnement de la ligne livrée, celui du personnel, du matériel, de la comptabilité devient trop lourds pour un seul homme. Claude Chappe obtint que ses frères lui fussent adjoints officiellement avec des pouvoirs étendus ; il fut nommé Ingénieur en chef ; chaque branche de service eut son chef sous sa haute direction, et le siège de l'administration qui jusqu'alors avait été dans l'appartement de Chappe, quai d'Orsay « au bout du pont de la Liberté, au coin de la rue du Bac », fut transféré dans l'hôtel Villeroy, 9, rue de l'Université.

Depuis lors, l'extension du réseau monta assez rapidement; outre les embranchements de la ligne Paris-Lille sur Ostende et Bruxelles, il en fut construit un autre sur Strasbourg (1797) pour mettre le Directoire en état de communiquer promptement avec nos plénipotentiaires de Rastadt; une grande ligne de 870 kilomètres avec 55 postes fut établie de Paris à Brest avec embranchement sur Saint-Malo; une autre encore de Paris à Dijon et Lyon. Ce développement de services amena un accroissement d'attributions pour Claude Chappe qui devint *administrateur* des télégraphes avec ses frères pour administrateurs adjoints, et l'administration alla s'installer plus au large, au numéro 103 de la rue de Grenelle-Saint-Germain.

Claude Chappe aurait voulu que le télégraphe fût mis à la disposition du public; deux fois il en fit la proposition, au Directoire, puis au Consulat; il se faisait fort d'assurer le secret des correspondances; mais le gouvernement se refusa à cette innovation; il préférait garder le monopole de ce service.

L'idée de Chappe n'était pourtant pas à rejeter; la preuve en est faite surabondamment aujourd'hui.

Depuis l'adoption définitive du télégraphe, Claude Chappe avait travaillé avec une ardeur extrême; aux fatigues qu'il éprouvait vinrent se joindre des chagrins auxquels il fut sensible; des envieux l'accusèrent de plagiat, lui dénièrent le mérite d'inventeur; bien qu'il n'ait jamais prétendu avoir eu l'idée première des communications rapides à grande distance — ce qui eût été de sa part le comble de la naïveté. Chappe maintenait avec toute raison son droit d'invention des procédés ingénieux qui avaient

rendu pratique une idée grossièrement réalisée dans le passé ou poussée plus loin, mais sans résultats, par Amontons.

Il fut trop sensible à ces attaques ; en même temps un cancer s'était déclaré qui lui rongeait l'oreille ; tracas administratifs, douleurs physiques, irritation morale, épuisèrent ses forces, et jeune encore, à l'âge de 42 ans, il mit volontairement fin à ses jours, le 23 janvier 1805 en se jetant dans un puits. En annonçant avec l'expression de vifs regrets la mort de Claude Chappe, le *Moniteur* du 28 janvier 1805 ajoutait : « On a dit avec raison que l'art des signaux « existait longtemps avant lui. Mais ce qu'il fallait « ajouter pour être juste et reconnaissant, c'est qu'il « a fait de cet art une application si simple, si « méthodique, si sûre, si universellement adoptée, « qu'il peut en être regardé comme l'inventeur ».

Carrière trop courte, mais bien remplie ; le télégraphe aérien n'a, lui aussi, vécu qu'environ un demi-siècle ; une force pressentie par Chappe lui même, l'électricité l'a remplacé ; mais pendant un demi-siècle quels avantages n'en a pas retirés la patrie en danger, quand le salut commun dépendait de la prompte exécution des ordres émanés de l'énergie de la Convention ! quelle ressource pour le génie d'un Napoléon dont l'action s'étendait sur un vaste empire !

Aussi le sens populaire ne s'y est pas trompé ; même depuis l'adoption du fil électrique, au mot télégraphe est resté intimement attaché le nom de Chappe.

Au cimetière du Père Lachaise, chacun connaît ce bloc de rochers surmonté d'un bras de télégraphe avec cette simple épitaphe : « Chappe, inventeur. » Dans

la cour de l'Hôtel de l'Administration des Télégraphes, à Paris, a été dressée, une pierre qui avait été élevée d'abord sur la tombe de l'inventeur. Cette pierre porte d'un côté : *A Claude Chappe*; de l'autre, une série de signaux, composant une partie de l'alphabet télégraphique, entoure une médaille où il est inscrit : *Reprise de Condé sur les Autrichiens*, 1793.

Enfin la ville de Paris a élevé une statue à Chappe, sur le boulevard Saint-Germain, à l'entrée de la rue du Bac. Le souvenir de cet homme utile ne s'efface donc pas.

---

## IV. — HOMMES D'ÉTAT

Bien que la Sarthe ait fourni à nos assemblées des membres distingués, elle compte surtout, dans l'histoire politique de la France, par cinq personnages du XVIe siècle, les seuls dont nous parlerons ici. L'un est Lazare de Baïf ; les quatre autres appartiennent à la même famille : ce sont les frères Du Bellay.

**Baïf** (Lazare de), né au château des Pins, près la Flèche, en 1490, mort à Paris en 1437.

Le château des Pins était un modeste manoir à environ deux kilomètres de la Flèche, entre la route de Sablé et le Loir. C'est aujourd'hui une ferme dont la salle principale conserve une cheminée assez curieuse.

Le site est doux, plaisant, mais dépourvu de pittoresque.

Le châtelain des Pins était un gentilhomme de bonne race sans doute, mais de petit avoir; outre les Pins, il possédait les seigneuries de Verneil le Chétif et de Mangé. Cependant il avait assez de biens pour pouvoir se livrer à l'étude sans trop se hâter de chercher un emploi lucratif.

Il entra dans les ordres, mais ne paraît pas avoir exercé de ministère actif.

Après avoir fait à Paris quelques études de droit, Lazare Baïf alla compléter son instruction à Rome, sans toutefois avoir arrêté vers quelle voie il se dirigerait définitivement.

Baïf avait sans doute d'utiles relations avec la cour; François I<sup>er</sup>, apprenant qu'un gentilhomme français avait étudié les lettres à Rome, lui offrit un emploi de protonotaire avec expectative d'une ambassade. Cet appel du roi était flatteur.

L'ambassade confiée à Baïf fut celle de Venise; il s'y rendit en 1531, et y résida trois ans. Au cours de cette mission, Lazare Baïf, bien qu'il n'eût pas eu l'occasion de se signaler par quelques négociations considérables donna satisfaction au roi, qui l'employa à diverses autres missions en Espagne et en Allemagne (1540), au moment de la diète de Spire; il avait alors avec lui son jeune fils, enfant naturel issu d'une liaison avec une jeune vénitienne, Antoine de Baïf, et un jeune gentilhomme du Vendômois, âgé de seize ans, qui lui avait été confié, Pierre de Ronsard. C'est un détail intéressant pour l'histoire des lettres.

François I<sup>er</sup> satisfait de ses services diplomatiques, lui donna l'office de conseiller-clerc au Parlement de Paris, puis la charge de maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi.

Pour se reposer de ses travaux officiels Lazare cultiva aussi les muses; d'abord les muses sévères, car il composa en latin des traités d'érudition sur les vêtements des anciens : Il traduisit l'*Electre* de Sophocle et l'*Hécube* d'Euripide; puis une partie des *Vies de Plutarque*. Enfin il composa des poésies légères, *Epitaphes* et *Ballades*; ces œuvres sont médiocres.

Bon diplomate, paraît-il, conseiller utile, érudit et bon helléniste, Lazare de Baïf ne peut être compté pour un poète, mais on le range parmi les pères de la prose française. A notre sens, la plus belle de ses œuvres, c'est la part qu'il eut à l'éducation de Ronsard, et les encouragements qu'il donna aux études de l'antiquité. Son fils Jean Antoine est plus connu que lui-même; mais il n'appartient pas à notre programme puisqu'il était né à Venise.

**Les frères Du Bellay**, nés au château de Glatigny près de Montmirail.

L'aîné, **Guillaume**, né en 1491, fut connu surtout sous le nom de **Langey**. La famille Du Bellay était originaire de l'Anjou, elle avait une grande situation parmi les maisons nobles de cette province où elle possédait les terres de Langey, d'Ambrières, de Lavenay, etc. Guillaume reçut une forte éducation, ce qui devenait alors tous les jours moins rare chez les gentilshommes.

Envoyé à la cour où il débuta au moment où commençait le règne de François I^er^, Guillaume de Langey fut fort bien accueilli par le roi qui aimait les gens lettrés; il suivit François I^er^ à Marignan où il fit ses premières armes avec éclat. Toujours attaché à la personne du roi, il combattit près de lui à Pavie

et partagea sa captivité. Sa rançon payée, Langey, revint en France, et la régente Louise de Savoie lui fournit l'occasion d'exercer ses talents d'adresse quand elle le chargea d'aller à Madrid se mettre secrètement en rapport avec François, malgré la surveillance des Espagnols. Langey réussit et aida par les avis qu'il fit passer, à la conclusion du traité de Madrid.

A la reprise des hostilités, il fut envoyé à Rome comme représentant du roi pour maintenir l'union entre les membres de la Ligue formée par le roi de France contre Charles Quint; diplomate et soldat, il organisa, à ses frais, un service d'espions chez les ennemis, si bien dirigé, si activement qu'il fut le mieux informé des généraux et des hommes politiques de son temps.

C'est grâce à ce système d'informations qu'il réussit à déjouer les projets du connétable de Bourbon contre Florence. Quand Bourbon vint assiéger Rome, Guillaume réunit deux mille hommes, et repoussa les attaques des lansquenets sur les points qu'il s'était chargé de défendre ; c'est là qu'un coup d'arquebuse tua le traître connétable. La ville prise, il s'enferma avec les débris de sa troupe dans le château, refusa d'adhérer à la capitulation que signa le pape Clément VII, et sortit de la forteresse avec armes et bagages.

Tandis qu'il tenait la campagne en Italie, il apprit par ses espions qu'André Doria, amiral de la Ligue, mécontent des procédés du roi de France, était sur le point de passer à l'Empereur. Guillaume court à Gênes, calme Doria, et obtient qu'il ajourne son projet; mais le roi mal conseillé, loin de donner satisfaction aux plaintes de l'amiral, décide de le faire

arrêter. Doria entra au service de Charles-Quint, et la plupart des conquêtes faites en Italie furent perdues ; il n'avait pas dépendu de Guillaume qu'il en fût autrement.

François Ier lui confia une mission délicate ; c'était d'aller obtenir du roi d'Angleterre, Henri VIII, l'abandon d'une créance de 95.000 écus dus par le roi de France. Guillaume trouva à Londres son frère Jean Du Bellay, évêque de Bayonne, ambassadeur permament; les deux frères surent profiter des circonstances. Henri VIII était au plus fort de ses négociations avec le Saint-Siège pour faire annuler son mariage avec Catherine d'Aragon ; Langey, intervenant auprès de la Faculté de théologie de Paris, alors la première autorité reconnue en matière de droit canon, obtint une déclaration conforme aux désirs d'Henri qui, en reconnaissance, donna pleine quittance de la dette de François Ier.

Puis il va en Allemagne négocier avec les princes protestants pour leur faire contracter alliance avec le roi de France; il serait trop long d'entrer dans le détail de cette mission quatre fois renouvelée, où Langey montra une habileté supérieure, et un courage plein de sang-froid, car sa vie était fort menacée par Charles-Quint qui dit de lui, que « seul il lui avait fait plus de mal et déconcerté plus de desseins que tous les Français ensemble. »

La guerre languissait en Italie ; deux fois Langey y passe avec des renforts, enlève les défilés des Alpes, et se maintient dans Turin dont le roi le nomma gouverneur (1536).

Mais tant de travaux diplomatiques et militaires avaient épuisé les forces de Langey; il était paralysé,

et ne pouvait plus que diriger les affaires du fond de son lit où les douleurs l'avaient cloué.

Relevé de son commandement pour venir prendre en France un repos nécessaire, Langey mourut en route, près de Tarare, le 9 janvier 1543, laissant une grande réputation ;

Son frère, le cardinal Jean Du Bellay, lui fit élever par Germain Pilon le splendide mausolée que l'on peut voir dans la cathédrale du Mans.

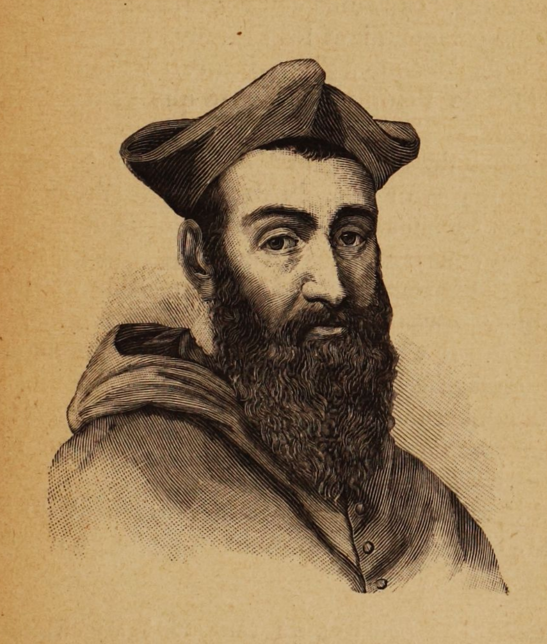
Outre ses talents de capitaine et de diplomate, Langey avait ceux d'un écrivain. Son principal ouvrage, les *Ogdoades* ou histoire du règne de François Ier, en huit livres (dont le premier n'est qu'un curieux recueil des légendes les plus étranges sur les origines de la France) contient des détails fort intéressants.

**Jean du Bellay** (le cardinal Du Bellay), né à Glatigny en 1492, entra dans l'Église parce qu'il était le cadet de Guillaume; ce fut un singulier prélat dont la place eût été bien plutôt à la cour — où d'ailleurs il vécut beaucoup, — et dans les camps.

Guillaume Langey lui obtint, de bonne heure, l'évêché de Bayonne; ce ne fut pas un évêque à résidence, et il préféra le séjour de Fontainebleau où il brillait par son esprit et son élégance. Ambassadeur en Angleterre, il s'y concilia les bonnes grâces d'Henri VIII et, plus encore, celles d'Anne de Boleyn; les affaires du roi de France en bénéficièrent si l'Église n'y gagna pas en autorité morale. Grand chasseur, fort ami du plaisir, Jean Du Bellay dépensait sans compter, et il réclamait à la cour de son maître l'argent dont il avait besoin, avec une

vigueur de ton et une verdeur d'expression qui n'avaient rien de sacerdotal. Pour le payer, François Ier le combla d'évêchés.

Jean Du Bellay, l'un des plus riches personnages de son siècle, et des plus magnifiques, fut employé en



négociations diplomatiques ; il y fit preuve de talents supérieurs. Pendant que le roi combattait en Italie en 1536, il nomma Du Bellay, son lieutenant général, dans les provinces de Picardie et de Champagne, avec le commandement de Paris. Le cardinal apprend que les Espagnols et les Anglais coalisés menacent Péronne d'où ils viendront assiéger Paris; aussitôt

il prend toutes les mesures d'un capitaine énergique et expérimenté ; c'était sa véritable vocation. Les alliés ne vinrent pas jusqu'à Paris.

Le cardinal aimait les lettres et les arts ; il fut le protecteur persévérant de Rabelais qui s'en montra reconnaissant. Les grands seigneurs, les princes et les princesses fréquentaient les réunions brillantes de la résidence de l'évêque à Saint-Maur. Il y reçut Charles Quint lors de l'étonnant voyage que l'empereur fit en France.

A la mort de François Ier le cardinal se retira à Rome, après avoir eu soin de faire attribuer à ses neveux les évêchés de Paris, de Bordeaux et du Mans, mais en en conservant les revenus. A Rome il tint un si grand état et acquit une si haute position qu'il était le premier après le Pape, *Romœ secundus,* dit L'Hospital. Il s'y était fait construire un superbe palais de marbre blanc dans lequel il donna une fête dont Rabelais rend compte dans sa « *Sciomachie et festins faits à Rome au palais de mon seigneur révérendissime cardinal Du Bellay* ».

C'est là qu'il mourut en 1560. Sa mort fut un événement, tant était considérable la place qu'il s'était faite.

**Du Bellay** (Martin), né vers 1594, au château de Glatigny, mort en 1619 à Glatigny.

Bien qu'il soit plus connu pour ses *Mémoires historiques* (de 1515 à 1547), Martin Du Bellay fut surtout un capitaine ; ses exploits, en Italie principalement, furent nombreux et éclatants; on peut dire de lui qu'il fut un des derniers chevaliers, car sa vaillance eut à un haut degré ce caractère d'intrépidité aventu-

reuse qui met en évidence les qualités d'un soldat énergique plus que les dons d'un général.

**Du Bellay** (René), né vers 1495, mort en 1546 au Mans, dont il fut évêque avant son frère le brillant cardinal Jean Du Bellay, était d'humeur plus paisible que ses aînés; il fut un prêtre respectable, un évêque bienfaisant, dont la seule passion paraît avoir été l'horticulture. Il protégea Pierre Belon qui fit, dans les jardins du château de Touvoie, résidence de l'évêque, ses débuts dans la science botanique. Les jardins de Touvoie eurent grande réputation; Du Bellay y avait réuni tout ce qu'il avait pu se procurer en fait de plantes rares ; on croit qu'il fut l'un des premiers introducteurs de la culture de la nicotiane ou *herbe à Nicot*, le tabac. Son but était d'acclimater en France, et particulièrement dans le Maine, au climat doux et un peu humide, celles des plantes étrangères, précieuses par leur utilité ou par leur beauté, qui pourraient y prospérer. C'était donc un premier essai de *Jardin d'Acclimatation* dès le XVI[e] siècle.

Cette remarquable famille Du Bellay compte bien d'autres membres distingués dont le plus célèbre est Joachim Du Bellay, l'un des poètes de la Pléïade; mais Joachim naquit à Liré en Anjou ; ce neveu des quatre frères Guillaume, Jean, Martin et René, n'appartient donc pas au cadre de nos biographies de la Sarthe.

---

## V. — ÉDUCATEURS

Il ne serait pas difficile, dans un département qui possède le célèbre collège de la Flèche, de trouver des éducateurs de mérite, nés dans le pays ou tout au moins y ayant acquis droit de cité par de longs et utiles services. De Henri IV à nos jours, la liste serait longue, si longue même que nous renonçons à la faire. Nous aimons mieux consacrer une biographie développée à une femme supérieure qui a renouvelé, par la fécondité et la sûreté d'un esprit inventif qui peut passer pour du génie, l'éducation de la première enfance. La nom de Marie Pape-Carpentier est un des plus beaux et des plus purs parmi ceux des éducateurs et des bienfaiteurs de l'humanité.

**Pape-Carpantier** (Marie), née à La Flèche le 10 septembre 1815, mort à Villiers le Bel le 31 juillet 1878.

Marie Carpantier ne fut pas une privilégiée de la fortune; elle naquit parmi les humbles, comme elle vécut pour les petits. Son père était un modeste maréchal des logis de gendarmerie, en brigade à La Flèche; il fut tué, dans une embuscade, par les chouans, quatre mois avant la naissance de sa fille (mai 1815), et en ces temps de réaction royaliste la veuve du soldat ne reçut du gouvernement des Bourbons aucun secours. Elle était mère de famille; il lui restait deux jeunes enfants; elle en attendait un troisième qui fut Marie. Un mois après la mort du père, un accident tuait la fillette aînée, et la misère assaillait le pauvre

ménage. C'est dans ce milieu que s'écoula l'enfance de Marie Carpantier. Quoique réduite à la vie précaire d'une pauvre couturière M^me^ Carpantier, qui avait reçu une certaine éducation, préleva sur son faible gain la dépense, si légère pour d'autres, de la scolarité dans une petite pension où l'enfant apprit simplement à lire et à écrire, et qu'elle dut quitter à onze ans pour partager le travail de sa mère.

Quand la petite Marie avait cousu pendant douze heures, dans le sombre appartement de la triste rue des Lavallois, elle développait seule, en prenant sur ses nuits, son instruction trop rudimentaire, au point qu'elle put, à l'âge de quatorze ans, composer une ode à la *Gloire,* essai poétique sans grande valeur mais où se révèle déjà, dans une précocité peu ordinaire, l'esprit élevé de notre grande éducatrice.

Une circonstance ouvrit tout à coup la voie où Marie Carpantier devait « *s'illustrer* ».

La petite ville de La Flèche possédait en 1834, une Société littéraire sans prétentions académiques ; on y suivait le mouvement littéraire et scientifique venu du grand centre de Paris. Dans une des réunions, un des membres entretint ses confrères d'une institution récente qui se développait assez rapidement, les salles d'asile. Sur la proposition du président, M. de Neufbourg, et du secrétaire, M. Breton, un officier du collège, mort général, fut décidée la fondation d'une salle d'asile privée dont les frais seraient couverts par les cotisations des souscripteurs : les premiers se recrutèrent dans la Société. Il fallait une directrice pour l'œuvre nouvelle : où la trouver ? M. de Neufbourg signala une jeune couturière, intelligente, déjà connue de quelques personnes : « Elle a

« le don, ajoutait M. de Neufbourg; quand elle est « dans une maison, les petits enfants se groupent « d'eux-mêmes autour d'elle; on n'a pas à s'en préoc- « cuper; sans perdre un coup d'aiguille, Mlle Carpan- « tier les retient, les captive par de petits récits. C'est « une charmeuse d'enfants. »

Marie Carpantier n'avait que dix neuf ans; sa mère, dont les qualités étaient fort appréciées, pourrait partager avec elle la direction toute maternelle de la salle. Les deux femmes acceptèrent; elles allèrent au Mans étudier pendant un mois la méthode dans une des premières salles d'asile qui existassent: puis elles revinrent organiser celle de leur ville natale.

Pendant quatre années, elle observa, compara, jugea; elle réunissait les éléments de son premier livre sur la direction des salles d'asile. En même temps, elle cultivait la poésie, qui éclairait et délassait son âme : l'imagination ornait l'austérité du devoir de chaque jour. Les conseils affectueux et judicieux de M. de Neufbourg, président de la commission élue par les souscripteurs contribuèrent à former son goût et à la rendre difficile à se contenter.

La poésie ne rendit pas à Marie Carpantier le seul service d'un repos délicat et d'un affinement de l'esprit ; la publication du recueil de ses vers les *Préludes* (1841) la fit connaître au loin et lui valut plus que les suffrages flatteurs de quelques-uns des maîtres, de Chateaubriand, de Lamartine ; elle y gagna l'affection fidèle et éclairée d'Amable Tastu, et de Béranger qui plus tard fut utile à son œuvre.

Sa santé avait souffert de l'excès du travail au point de la contraindre à suspendre l'exercice de ses fonctions; ce lui fut un grand chagrin, et une cause de

profonde inquiétude pour l'avenir ; mais l'amitié généreuse d'une dame riche de La Flèche. Mme Pion, vint à son aide ; elle put se remettre, reprendre des forces auprès de cette respectable amie, tandis que la salle d'asile poursuivait ses progrès sous la direction de Mme Carpantier, mère.

Après huit années d'existence florissante, la salle d'asile de La Flèche avait l'avenir assuré. La ville du Mans voulant fonder une salle d'asile modèle, s'adressa à Marie Carpantier et à sa mère. Les conseils désintéressés de ses amis fléchois triomphèrent de ses hésitations, et en 1842, elle quitta sa petite ville où elle laissait une œuvre bien vivace. La ville du Mans lui fit un accueil des plus flatteurs. Elle y fut assurée d'une pleine liberté d'action ; elle en fit profiter sa nouvelle école.

Déjà, à La Flèche, elle avait conçu la pensée de rédiger le fruit de ses observations ; quand le trésor de son expérience se fut encore accru dans ce nouveau champ d'exercices, elle se décida à publier ses *Conseils pour la direction de la salle d'asile*, un chef-d'œuvre en 200 pages. Ce fut comme une révélation ; la pédagogie vraie, celle qui s'inspire d'une pratique attentive, avait de ce jour-là son maître livre.

Le grand et légitime succès de ce livre eut un effet que l'auteur ne prévoyait pas. Une femme de bien, Mme Jules Mallet, toute dévouée au progrès de l'éducation de l'enfance, avait depuis longtemps conçu la pensée de créer une école normale pour former des directrices de salle d'asile. Elle cherchait la méthode et celle qui saurait l'appliquer à l'éducation des maîtresses. Mme J. Mallet était riche et généreuse ; tante du ministre de l'Instruction publique, M. de Salvandy,

elle avait de l'influence. Il ne lui fut pas difficile d'obtenir du ministre la fondation de cette école normale, à titre d'essai, sans qualité officielle, aux frais de laquelle elle devait largement contribuer. Quant à la directrice, elle était enfin trouvée.

L'école fut installée d'abord au printemps de 1849 dans une maison de la rue Neuve-Saint-Paul, au numéro 12.

L'essai était à peine en voie de succès que la Révolution de février 1848 vint tout remettre en question ; heureusement le protecteur officiel de l'œuvre, M. de Salvandy eut pour successeur un homme de progrès, profondément dévoué à la cause de l'instruction populaire, Hippolyte Carnot, si bien secondé par Edouard Charton, secrétaire général du ministère. Béranger leur présenta Marie Carpantier, la leur fit connaître ; ces deux esprits d'élite comprirent tout le bien que pourrait faire l'institution, et le 28 avril 1848 un arrêté ministériel créait officiellement à Paris l'*École normale maternelle*, et en confiait la direction à celle qui l'avait fondée.

Le sort des meilleures choses est de subir la persécution. A peine l'Ecole normale avait-elle reçu sa consécration administrative qu'elle fut dénoncée, par des manœuvres sourdes, au Conseil supérieur de l'Instruction publique comme un foyer d'athéisme. Marie Carpantier athée !... l'accusation était absurde ; mais la réaction politique de 1849 et de 1850 se contentait aisément d'insinuations calomnieuses quand ces insinuations provenaient de personnes présumées dignes de toute créance par leur caractère.

Marie Carpantier tenue pour suspecte dut comparaître devant le Conseil supérieur ; heureusement

elle y trouva des défenseurs dont l'autorité morale était grande : Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, Rapet inspecteur général, et Cousin. I. Geoffroy Saint-Hilaire la défendit avec vigueur. Tout le Conseil rejeta les accusations : la paix revint ; mais les haines cléricales n'abdiquent jamais, elles attendirent l'occasion.

En 1849, Marie Carpantier épousait un officier de la garde municipale de Paris qu'elle avait autrefois connu alors qu'il était adjudant de l'École militaire de la Flèche ; les fiançailles avaient duré dix ans ; on attendait que de part et d'autre l'avenir fût assuré avant de fonder une famille. La même année parut le second ouvrage technique de celle qui désormais sera Mme Pape-Carpantier : *l'Enseignement pratique des salles d'asile*, œuvre capitale que l'Académie française couronna en 1850.

Le succès de l'École normale maternelle détermina l'administration supérieure à la transférer dans un local plus spacieux ; en 1851, le 18 janvier, elle fut installée dans un vaste immeuble de la rue des Ursulines au n° 10, devenu le n° 41 de la rue Gay-Lussac.

L'École prospéra sous la direction éclairée et vigilante de Mme Pape-Carpantier, qui pendant vingt trois années forma des générations de maîtresses expérimentées grâce auxquelles l'œuvre des Écoles maternelles se répandit sur toute la France. Ces années laborieuses enrichirent le trésor d'expérience de la directrice qui publia des livres utiles, recommandables par la profondeur des observations, l'ingéniosité pratique des méthodes et des procédés, et par l'élévation philosophique de l'inspiration : *Histoires et leçons de choses* (couronné encore par l'Académie) ; *les Grains de sable ou le dessin expliqué par la*

*nature ; Jeux, gymnastique et chants ; Zoologie des Ecoles; l'Ami de l'enfance ; Cours d'instruction et d'éducation ;* etc., etc.

Nous l'avons dit plus haut; les passions haineuses qui avaient attaqué Mme Pape-Carpantier en 1849 veillaient dans l'ombre. En 1874, pendant la crise gouvernementale du 24 mai, brusquement, brutalement, sans explication, Mme Pape-Carpentier fut révoquée de ses fonctions de directrice de l'Ecole normale maternelle. Le scandale fut grand, si grand que des protecteurs indignés surgirent tout à coup ; Mme la maréchale de Mac-Mahon, femme du président de la République, intervint et, grâce à cette haute influence, le ministre, se décidant à donner une satisfaction à l'opinion publique, nomma, le 8 janvier 1875 Mme Pape-Carpentier « Déléguée générale à l'Inspection des Écoles maternelles. »

Il y avait avancement hiérarchique ; mais Mme Pape-Carpantier était séparée de son Ecole normale, sa création à laquelle elle avait pendant près de trente années voué sa vie; depuis lors elle languit, s'éteignant peu à peu, et mourut le 31 juillet 1878.

Telle a été l'existence d'une femme que distinguaient les dons les plus précieux du cœur et de l'esprit. On lui doit la transformation et le développement d'une institution, Salles d'asiles puis Ecoles maternelles, qui est pour les petits enfants et pour leurs mères un bienfait inappréciable. Elle fut une femme de bien et une femme utile.

FIN.

---

IMP. NOIZETTE, 8, RUE CAMPAGNE-PREMIÈRE, PARIS

